

AR. 198 : 73 : lettres

LETTRES DE DENIS 1759 à GEORGES 1758

novembre 1805 - juillet 1824

expédiées de Paris (de Rouen pendant les Cent Jours, qqunes du Löwenberg) par Denis de R. (1759/1839) banquier, habitant rue Bergère à Paris, à son cousin Georges de R. (1758 - 1824), Procureur Général de la Principauté de Neuchâtel, Conseiller d'Etat, habitant à St. Aubin.

no.1. 27 / 9bre1805 (*in extenso*)

Tu es surpris de mon silence envers toi !...si ta surprise se fonde, mon cher ami sur l'avis auquel tu pretendois du paiement des traites de Montpellier & Bologne faites sur ma maison, c'est à tort: en bonne conscience quand je leur ai promis accueil il faut que je les paye ou que je manque. et jamais un Banquier n'est dans l'usage d'écrire à son correspondant qu'il vient d'acquitter les traites faites par lui il y a 1. 2. ou mois... où en serions nous mon cher ami si il falloit doubler nos occupations par cette inutile assertion ?

Je n'ai écrit que peu et l'indispensable, accablé d'ouvrage au milieu de la plus épouvantable des crises que j'aye vu depuis 25 ans, mais que heureusement pour moi j'avois prévu depuis 6 mois, je suis resté ferme comme un roc au milieu de cette tempête. J'ai eu constamment en caisse de 600.000 à 1 million de rente sans employ, préférant d'en perdre les intérêts mais être constamment prêt à payer à VUE tout ce que je dois ainsi que d'escompter mes acceptations si le porteur le désire. Aussi mon ami ai-je le bonheur d'avoir ma parfaite tranquillité au milieu de tous ces désastres dont aucun ne m'a atteint. mais j'ai été malade d'un gros rhume qui m'a tenu depuis 3 semaines mais qui tire à sa fin

J'ai remis en tems la quittance à Mr. de Savines il dina hier chez moi & te dis mille choses amicales.

ne t'inquiète plus du billet de Mainville

ne me parle pas de Montandon....je crois qu'en formant cette société il aura fait une dupe de plus.

nos affaires finiront bien. Nos billets de Banque valent des Ecus, et reviendront j'espère au pair avant 2 mois mais l'action qui répond du Billet pourroit payer le déficit si la chose se liquidoit mal raison pour laquelle je ne te conseillerois pas d'en prendre en ce moment.

ma femme est toujours retenue dans sa chambre par d'affreux meaux au sein....elle donne autant de larmes que de lait a son enfant. mais rien ne la décourage & elle veut achever la nourriture. le reste de mes enfants se porte au mieux & réussit de même.

Le courrier part je termine ces lignes tracées au milieu de nos allants & et venants. Je t'embrasse de tout mon coeur *signé* R.

no2. / 25 8bre 1806 (in extenso)

Je présume, mon cher ami, que Georges t'aura communiqué la lettre que je lui écrivis il y a 3 semaines. il me tarde de connoître sa résolution si le projet que je vous soumettois n'a eu ni son aprobation ni la tienne en voici une autre.

Il se forme en ce moment une légion Polonaise sous le nom de légion du Nord. elle sera je crois très bien composée - appelée à jouer un rôle actif très marquant- si ce pays là se relève comme je l'entrevois dans l'avenir les officiers (sic) pourront y faire leur chemin et promptement. - Georges seroit-il disposé a y entrer ? je pourrai lui procurer de bonnes recommandations pour le Gnal Zayonsckich maintenant à Landau, chargé de la formation de ce corp & il faudrait dans ce cas que Georges se tint prêt à aller le joindre. Sur ma réponse à son adhésion je la lui enverrais avec bonnes & valides recommandations qui lui répondroit du succès. le frère de mon jeune Develey prend le même parti. Je m'y suis intéressé auprès de Mr de Narbonne très lié avec le Gnal Z. Mr de N. s'y est prêté de la meilleure grace du monde et tu juges bien qu'il n'en fera pas moins pour mon neveux. Je suis d'ailleurs lié avec nombre de Seigneurs polonais dont je réunirai les recommandations et du tout je dois attendre l'avancement de Georges si lui-même se conduit de manière à me seconder. - fais-le donc venir de suite chez toi mon ami & réponds moi d'abord car il n'y a pas un instant à perdre. Georges a-t-il une préférence pour la cavalerie ou l'infanterie ? C'est ce qui sera bon de me marquer aussi - *ce Georges est probablement celui qui a disparu lors de la retraite de Russie et dont le portrait est à Vaux* -

Tous nos bulletins particuliers ne parlent que de victoires conséquentes & décisives....mais on a rien d'officiel (sic) & l'on se perd en conjecture. ce que je puis cependant te donner pour certain c'est qu'un de mes amis qui l'est de Mr. de la Valette étoit chez ce dernier avant hier 23 à 3 heures quand il reçut un courrier a lui dépêché par Kellermann en datte du 15 8bre à 4 heures du matin et écrit du champ de Bataille¹ où l'on étoit resté vainqueur on annonçoit 28000 prisonniers parmi lesquels 6 généraux - grand nombre de tués ou étoit entre autre le Prince Henry & le duc de Brunswick & le Gnal Mûcher- l'armée ennemie en pleine déroute- le Roy et la Reine (de Prusse) en fuite mais séparément & l'on suposoit que cette dernière seroit arrêtée à quelques lieues de là. On dit que l'Empereur a donné des ordres pour que dans ce cas, on la relâchat. mon ami a lu ce bulletin & questionné le courrier qui emplifiait encore sur ce récit.- mais il a eu toutes les peines du monde à traverser la Saxe, il n'y avait de chevaux nulle part, tous les villages détruits, c'est une désolation.

Hélas mon cher au milieu de tous ces Ouragans Politiques devant lesquels les forces & la prévoyance humaine ne peuvent rien que de grâces les neufchateinois n'ont-ils pas à rendre maintenant grâce au ciel....je ne pense pas sans attendrissement au Sort qui les eut atteint si la guerre se fut déclarée avant la cession. On assure qu'aucun général françois n'a péri il n'y avait dans 2 ambulances que 1260 bessés d'une part & 1200 de l'autres. voila 3 pages dont ma vue se ressent, je quitte la plume en t'embrassant. (reçu le 20 9bre) !!!!

¹ octobre 1806 . Iena & Auerstadt anéantissement de l'armée prusienne, entrée de Napoléon à Berlin

no. 3 / 23 Xbre 1806 (*in extenso*)

Georges est donc parti ! Dieu en soit loué & toi aussi qui y a bien contribué. puisse-t-il nous faire honneur un jour & se procurer à lui-même cette considération que j'ambitionne pour chaque membre de ma famille qui a un beau modèle à suivre en toi mon bien cher ami. tu peux juger, abstraction faite des sentiments qui nous lient depuis 36 ans, combien je suis inquiet lorsque je vois ta santé chancelante, ta dernière lettre me confirme mes craintes, je t'ai soupçonné malade mais j'étais loin de te croire alité. de grâce ménages toi plus que tu ne le fais, tu appartiens à ta femme, à tes enfants, à l'État, à tes amis beaucoup plus qu'à toi-même & tu manquerois ton but en forçant les moyens d'y atteindre.- Je te prie maintenant et sérieusement de me donner de tes nouvelles une fois par semaine. en outre de me dire sans façon si quelques uns des vins dont ma cave est abondamment pourvue, tels que madère sec, Rotha ou malaga pourroient t'être utile parce que jamais je ne rencontrerai une occasion de l'employer qui me fut plus agréable.

Je t'ai fait part de mes inquiétudes dans ma dernière lettre j'ai passé une terrible quinzaine.... la crainte de la confiscation chez les anglais la culbute des hambourgeois qui ont délibéré 24 heures si ils l'a feroient en masse.....les effets incalculables qui pourroient s'en suivre & que j'entrevois avec effroy bref je me serois estimé heureux au 1er moment de donner 1/4 de ma fortune pour sauver les 3 autres & j'eusse été dans cette déconfiture le moins malheureux, parce que depuis 6 mois que je la redoutois, je m'en étois mis, autant que possible, à l'abrit. ici nos premières maisons de Banque en eussent été ébranlées.....elles sont fortement engagées dans le Nord. - enfin je respire.... je n'ai été atteint nulle part & si le 31 Xbre se passe bien à *janvier (lecture incertaine)* comme je l'espère & m'y attends, je n'aurais pas mille louis d'accroché dans la & les bagarres qui auront lieu quelques mois plus tard.

Ta traite de £ 6000.- sera bien accueillie veilles prendre note & informer les différentes personnes qui ont des fonds chez moi par ton organe, que la Banque de France ayant réduit le taux de son escompte à 5 fr l'an, je ne pourrai plus non plus à partir du 1er janvier prochain bonifier un plus fort intérêt & si l'abondance de l'argent ou le dessèchement du commerce qui l'occasionne doit durer je devrois même les rembourser pour ne pas en être ruiné. Je te jure que depuis 6 semaines j'ai eu constamment un excédent de caisse de 7 à 800 M £ sans pouvoir en faire un emploi utile.

toute ma famille est en bonne santé et se réunit pour t'embrasser en joignant nos voeux pour le plus solide rétablissement de la tienne. *signé* de R.

no. 4 / 21 avril 1808 (*résumé*)

-annonce de l'arrivée à Ntel. du Général Dutailly, gouverneur provisoire. Le Gnral a diné c/ DdR la veille, relation utile à citer p. le PG.

no 5 /14 mai 1808 (*résumé*)

Henri Droz partant p. Bordeaux vient prendre les ordres de DdR et lui dit qu'il va se brouiller avec Mr **Charles** - est-ce Charles Abraham faillite en 1803 et disparition de la banque, Bergeron p.280 ?- (gêne détresse, mauvaise gestion) G. est revenu de Suisse avec 130 £ tout est mangé. DdR demande au PG de brûler cette lettre s'il croit que c'est faux . (*G: Georges ? frère de Charles, v. 21.5.1812 ?*)

no. 6 /25 mai 1808 (résumé)

Le Gnral Dutailli rentré à Paris passe la soirée c/ DdR. " enchanté des NE et de NE, très instruit des choses à conserver, changer etc... il en instruira le Prince qu'il rejoint à Bayonne". DdR entretient ces bonnes dispositions : points essentiels, les fabriques et les moyens d'en faire circuler les produits au dehors (au moins en Italie) les mesures à prendre pour éviter l'avilissement du prix de nos vins en frappant d'un impôt ceux de France.

- "La Princesse est une personne d'un excellent caractère d'un esprit doux et tranquille si jamais elle va séjourner à NE on en sera parfaitement content.... Dieu veuille nous les conserver et leurs donner des enfants".

- **Georges** à tort de t'oublier

- **Charles**: opérations ratées en Belgique, perte de propriété.

- vœux pour l'accouchement de la femme du P.G.

- dîner neuchâtelois : Gaudot, Boyve "du Commun " (sic) Pourtalès, Meuron de Corcelles, Pury

- **Denis** (son fils) a débuté dans la peinture (*voir le journal de ce dernier inv. no....*)

no. 7 .1 & 2 / 15 8bre 1808

Charles a donné de mauvais conseils à son frère à la suite desquels **Edouard** est renvoyé de chez La Clotte & Lamarque où il avait une excellente place. DdR voudrait qu'Edouard prenne contact avec le fils Bethmann d'une excellente maison de Bordeaux où Edouard aurait un avenir. (Bethmann séjourne avec sa mère chez DdR.) Charles procure à son frère une soi-disant excellente place chez Le Nacher (*ou Vacher ?*) à Paris. Edouard demande conseil à DdR et aussi de l'argent. DdR lui envoie 25 louis et lui dit "que cette place chez le Nacher marchand d'Etoffe ne lui convient nullement, qu'un Rougemont n'est pas fait pour aller mesurer du Satin dans une Boutique et porter des factures en ville..." Edouard répond qu'il a besoin d'argent, qu'il veut en gagner et saurait bien se faire respecter etc. Entré ds. la place Edouard s'y trouve mal au bout de huit jours. DdR lui conseille d'aller à Bordeaux chez Bethman "où il fera son chemin etc..." en attendant qu'Edouard ait des appointements il lui alloue 100 £ par mois.

" On ne sait pas encore ce qui s'est passé à Erfurt.- nul doute que les déterminations prises entre les Empereurs ne soient de la plus haute importance pour le genre humain,.....si la paix s'en suit l'Europe respirera le Commerce ressuscitera & l'on pourra compter sur cette ressource,

No. 7 f° b

mais si la paix n'est pas voulue d'une part, ou refusée de l'autre.- que la guerre d'outremer continue, que l'Espagne nous dessèche d'hommes & d'argent, qu'elle soit pour nous ce que la conquête du nouveau monde a été pour elle.- que pour soutenir le système de Tention sous lequel tout gémit, on n'écoute que la nécessité .- Adieu commerce & adieu liberté, adieu..... a tout ce qui nous fit & pouvoit nous faire chérir notre existence.- Il n'y en aura plus de supportable sur notre Emisphère continental au milieu de cette décadence qui rappellera celle du Bas Empire j'entrevois que notre modeste et vertueuse Patrie (j'entend la Suisse, Neuchâtel y inclus) offrira un refuge encore tolérable pour ceux qui pourront y réclamer leur droit d'asile...." DdR est heureux d'avoir gardé sa nationalité "malgré les places et emplois qu'il n'a pas pu avoir étant Suisse."

"La terre de Gorgier qui rapporteroit net £ 10.500 de rentes acquises au prix (je suppose le plus bas) de Cent vingt mille Ecus seroit de l'argent à 2 3/4 %"; faible rapport, ne comptant pas l'habiter. DdR céderai peut-être aux considérations de vanité (*baron de Gorgier*). si la guerre d'outremer continue, DdR estime que les terres vont baisser de valeur jusqu'au point où elle était de 1610 à 1650, "Tems où la rareté du numéraire établissoit le marc d'argent à Fr. 15.- ou 20.-etc..."

Si la guerre continue, l'Espagne perdra ses colonies d'Amérique et l'argent qu'elle recevait qui venait en France n'y viendra plus. Au contraire, l'argent en circulation quittera la France p. l'Espagne. Prudent de mettre son avoir en lingots et d'attendre la baisse p. acquisition de bien-fonds. *Toutes ces*

raisons pour expliquer au P.G qu'il ne ne veut pas acheter Gorgier. "Je sais que les Pourtalès n'y pensent point.- Mr. Vaucher sait bien compter....." en quoi il se trompe puisque les Pourtalès achèteront.....

- considération sur la guerre d'Espagne : on pourra "....subjurer mais il sera difficile de soumettre cette vigoureuse & respectable nation.- il faudra pour les contenir y laisser 200 mil hommes continuellement renouvelés & y envoyer chaque année 60 millions au lieu de pareille somme qu'on en tiroit....etc..." il faut une rapide victoire sinon.....

- Les de Luze (*Frédéric ?*) sont à Paris. Mme de Luze est présentée à la Princesse de Wagram " qui l'a reçue à merveille.... elle y déjeune ce matin et les choses peuvent être envisagées comme terminées. " (*dame de la princesse de Wagram*)

no. 8 / 22 9bre. 1808 (*in extenso*)

Je viens de subir une petite opération chirurgicale il y a demi-heure, qui m'a fait souffrir je souffre encore & cette lettre répondra succinctement à la tienne du 8 Ct, mon cher et bon ami & je me réserve de la faire ultérieurement. Je l'ai lue et relue avec tout l'intérêt que tu es en droit d'attendre de notre ancienne amitié & du désir que j'aurais de te voir heureux, content, et toute ta maison dans une aisance à laquelle tes longs et loyaux services te donnent des droits, tandis qu'on voit dans ce monde une foule de sujets médiocres qui percent, poussent arrivent on ne sait comment. J'écrirai à Edouard dans le sens convenu.... c'est à toi, cela va sans dire, à la voir venir

Mr. de L'Espérut est encore à Breslau....c'est là que le secrétaire du Prince lui a adressé avant hier, les dernières dépêches- il n'est nullement question de son arrivée prochaine à NE. Je m'attends à de grands développements pour le Prince.... Les affaires d'Espagne arrangées ou du moins avancées car arrangées ne sera pas l'ouvrage d'un jour....on voudra récompenser tous les sacrifices qu'il a fait aux volontés de l'Empereur....et les destinées de la Suisse pourraient en être le Prix.

Il y a longtemps que je n'ai vu le Gnal Dutailly avec lequel je suis toujours très bien car il m'envoie presque toutes les semaines de sa chasse mais je crois que la présence de Luze le gêne ... cela te paraitrait une énigme si je ne te confiais (mais sous le plus profond et absolu secret) que je crois que vous reverrés au Printemps nos amis de Luze à Neuchâtel bien contents de s'y retrouver & fatigués de *l'Ille Barataria* ??? le trop d'esprit et de prétentions de Mme de L. a tout gâté.- aussi je vois qu'on recule dans tout ce qu'on leur a promis & qu'on cherche à les dégouter.- En arrivant là on a voulu faire trop d'effet On a voulu passer sur le corps de tout ce qui entouroit - Mdms Leopold B. Mme Visconti, Dutailly peut-être....tous les amours-propres ont été blessés.... les prétentions froissées....on a représenté au Prince que la Princesse étoit écrasée par le cadre..... le Prince a été très mécontent...aussi dès le lendemain de son départ, Mme de L. Dame d'honneur d'abord a reçu une lettre souscrite Dame du Palais 1ere reculade, une 2ième lettre où on l'engage à chercher un logement près de la Princesse.....on l'avoit promis et même désigné avant....bref je te le dis avec chagrin car j'aime de Luze de tout mon coeur, Mme de Luze a jetté les béquilles trop tôt, il ne fallait tonner dans le conclave qu'après y avoir été élu & avoir pris racine.-

mais, au nom de Dieu ,que tout ceci ne nous passe point. ma femme et moi n'avons cessé de le dire à Mme de L. qui nous répéttoit sa mise à l'aise avec la Princesse, qu'elle avoit tort, qu'il y avoit des bienséances, des convenances à observer, des intérêts à ménager elle a voulu tout emporter d'allant.

Bonjour mon cher ami, quand tu croira convenable ou qu'il te sera agréable de venir passer quelques tems à Paris ton appartement t'attend - mais si jamais tu nous

donnes quelques semaines je te supplie qu'une ou 2 de tes soeurs t'accompagne nous en aurons soins comme de notre mère.
je t'embrasse de tout mon coeur.

no. 9 / a) 24/29 Xbre.1808 (reçue à NE le 19 janvier 1809)

- le PG a écrit une lettre d'éloge qui amène DdR à des considérations d'ordre personnel sur son caractère, son extrême sensibilité, etc....
- comme prévu par DdR, Mme de Luze a fait la sottise; elle n'a pas su tenir sa place, son congé lui est signifié d'une manière dure par le Prince. Mme Visconti (*la maîtresse de Berthier*) à qui je parlai de tout ceci avant hier chez moi me dit: "vous n'avez pas idée comme cette femme de province nous a amusé...., à son 1er dîner c/ S.A. il n'y avait à parler que pour elle...elle interpellait même le Prince et se permettait des tas de questions pour le moins indiscrettes. Enfin elle avait l'air de se croire encore au centre de sa petite ville où elle reçoit habituellement les hommages & se relâcher beaucoup en ne prétendant ici qu'au 2ième rang".

Au fait elle a commis de grandes inconséquences.... elle avait même celles de les raconter à ma femme qui plusieurs fois n'a pu s'empêcher de lui faire sentir qu'elle s'avançoit trop....et nous le disons, Mme de Luze se perdra.....Le Prince a été choqué, il s'est fâché & n'a rien ménagé.

9 f° b)

considérations sur le manque de tact, l'ambition et la vanité de Mme de L. recommandation au P.G. de discrétion absolue sur cette affaire....

"je ferai ta commission d'un chapeau & profiterai de la 1er bonne occasion pour te l'envoyer - une chanoinesse intrigue p. faire nommer un jeune Meuron (fils du ministre) châtelain de Boudry. DdR ne veut pas s'en mêler. Le Prince veut donner la préférence à des sujets présentés par le conseil d'Etat. DdR pense qu'il veut en réduire le nombre à mesure de vacances.

- "je vois peu Dutailly depuis que D.L (*de Luze* ?) est chez moi....la raison ne m'en échappe point."

no. 10 / 14 janvier 1810

- maladie de son fils le petit **Edouard** (consommation) DdR est affolé, il adore cet enfant, description des symptômes et des soins

- Lespérut est venu dîner, malade pendant le repas et dès lors... Lespérut aime et estime le PG "tu es et tu seras toujours sa boussole"

"on dit notre Princesse grosse.....il n'y a point de temps perdu depuis le retour de S.A..-----on danse ce soir là et ce bal nous enlève la moitié de notre cercle. - juges si nous avons ma femme & moi le coeur à la Danse ! mais comme il est convenu que tous les Dimanches nous recevons et que tous les 15 jours il y a un violon, il faut faire à mauvais jours bonne mine.- ce Soir étoit celui de notre bal. L'Empereur a voulu que le Prince en donna un masqué & en 48 heures il a fallu tout préparer & inviter plus de 400 personnes. Nos Nos portent 462. Je n'irai point, je n'ai pas sorti depuis 3 semaines. quand notre monde sera parti, ma femme ira à minuit y passer une heure avec Denis. Rien de décidé sur le mariage de S.M.. On parle toujours d'une princesse de Russie.

- on parle de paix avec l'Angleterre, va et viens de parlementaires, l'empereur semble y croire, il a ajourné à cette époque un paiement considérable qu'un certain gouvernement...(DdR le sait...mais chut)

- procès Amiet remis à l'arbitrage "je leur demande 245.000 fr. non compris les bénéfices à réaliser quand je me retirais de cette détestable société en 1792, eux me demandent Fr.100.000."

no. 11 /9 Xbre. 1811

Lespérut ne vient pas dîner. DdR ne pourra pas lui parler des problèmes du PG. Lespérut a de la peine à obtenir des instructions du Prince. (Le PG se désole de rester sans réponse sur les affaires du pays)

-considérations générales sur le mariage de ses enfants: ..il aime beaucoup les W.(atteville) mais le fils ne les vaut pas affreux caractères etcne sacrifiera pas le bonheur de ses enfants pour des mariages ambitieux. heureusement la chère **Adèle** a encore à finir son éducation etc...le projet avec Charles Pury est faux. La soeur de Mme de Pury mère, la chanoinesse Mon. (?) a dit a une Mlle Thomson que dans la famille Pury on "ne se soucieroit que Charles épousa une petite Parisienne accoutumée à la Toilette, à la dépense.... Mlle Thomson, piquée qu'on lui parla ainsi de son Elève lui répondit très bien : Madame je ne connais pas les intentions de Mr & Mme de R. mais il est très possible qu'ils ne s'en soucient pas plus que vous."

- comme chef de la famille, le PG sera le premier informé des projets de mariage qui ne se feront pas avant 1813, Adèle ayant fini son éducation

- Le PG afflige DdR avec des torts qu'il dit réciproque entre **Charles** et lui: depuis 1781 qu'il est maître de son bien il a répandu des bienfaits sur **la famille du Tertre** "argent tendresse confiance, j'ai tout prodigué..." 1 page d'explication à ce sujet.....

no. 12 / 17 fév. 1812

-remis la lettre du P.G à L'Espérut 1 heure après son arrivée.

....."Cela sera une fête pour moi de te recevoir si je n'avois pas de chambre à te donner j'en bâtiroit uneetc."

..... "je fais une ou deux fois par an la cour à notre Prince et tout autant qu'il en faut pour s'acquitter d'un très peu intéressant devoir, car le P. à peine fait-il attention à tout ce qui n'a pas deux épauettes.- il vous adresse 1 bonjour, 1 ou 2 insignifiantes questions dont il n'attend pas la réponse.... Et puis voilà.- Heureux ceux qui comme moi n'ont pas besoin de toute cette illustre livrée..."

" Il dit ces jours-ci à M.doz (??) Eh bien sommes-nous en paix vous & moi ? : (cela dérive d'une plaisanterie établie entre eux sur les disputes de nos Pêcheurs des 2 rives).- ...- oui certainement Msr. & j'espère que rien ne la troublera.-"- : "Je ne suis pas content d'Eux, mon Bataillon n'est pas complet....qu'ils prennent garde à Eux ou je leur enverrai la conscription..." (*fin de citation*)..... Ah de 1705 à 1805 !!! cela ne va guère mieux dans votre voisinage.....je crains de plus haut."

- DdR trouve Mme Dupeyrou agréable: coeur bon, esprit faux, du trait des saillies, elle anime une maison mais ne vaut pas ses excellents amis de Watteville "...mais on ne se nourrit pas toujours de vin du Cap et d'Ortolans."

- Mme DuP (*asquier* ?) a dit à l'Espérut que son frère n'est pas flatté de sa nomination si longtemps attendue et " qu'est-ce qu'un Mr Courvoisier qui est aussi de cette création ?"

-pas question du neveu Charles p. Adèle : " mon Adèle sera bien, très bien, ou point mariée, j'y mettrai ma chemise."

Nos parents de Senlis !ah bien oui je n'en entend pas parler : **Charles & Alexis** c'est tout simple, c'est un point convenu mais **François!** n'importe je m'interresserai à Eux tant que je vivrai & je leur ferai tout le bien qui dépendra de moi."

En P.S- "si soeur **Caton** pouvait t'accompagner.!!!"

no. 13 / 16 avril 1812

- Reçu ta lettre du 9 à 4 h. à 5 L'Espérot eut la sienne....., le jeune Chambrier serait une bonne acquisition pour le Conseil,”s'en seroit une Excellente pour Adèle qui dans un an aura un peu plus de 18 ans, est très bien élevée, a d'agréables Talents, devient de plus en plus jolie & a un charmant caractère: Tout cela accompagné de cent mille écus le jour de ses noces.....

- envoi par Mr. Mandrot d'un petit paquet de graines pour **les soeurs** achetées par Mlle Bollanger. J'y en ai joint d'une espèce de selleri rave que vous ne connaissez pas dont je m'approvisionne chaque hiver en le faisant venir de Langres, c'est un excellent légume et qui te réussira à toi à merveille

- Mr. Romus se transporte à Naples p. prendre la suite de l'établissement de Mr. Guéhardt devenu très riche par la mort de Mr. Roulet. L'établissement se compose d'actions de Fr. 25.000.-" La famille Guehardt en prendra 5 ou 6, moi une.... je n'ai pu m'y refuser. Offre d'une 1/2 au PG l'autre à Muralt...

no. 14 / 21 mai 1812

- Condoléance au PG pour la mort de leur cousine Perroud qui les avait sa femme & lui si bien reçu à St Aubin etc.....

“J'ai envoyé de suite ton incluse p. Londres: (Mme de la Borde qui part demain en sera chargée) Visite de L'Espérot : “On veut absolument & exclusivement imputer à la bonté du coeur, à la noblesse des sentiments du P. tout ce que celui-ci fait ou fera pour N. on ne peut admettre on rejette les calculs que je m'hazardois d'offrir comme bonne et saine Politique pour soi et les siens dans l'avenir suivant le développement de telle ou telle circonstance possible du moins si elle n'est pas probable.... on m'a donc combattu mais non convaincu sur ce point aussi ai-je tenu bon dans mon opinion...(comprenez qui voudras !)

On t'a répondu, on ne demande pas mieux que d'accueillir celle du jeune Ch:ambrier ? pour la place vacante; mais il faut qu'il la fasse, ou le Conseil pour lui....ce n'est pas dit-on au Pr à l'offrir & surtout à un sujet qui est attaché à une autre cour. Il faut tout au moins que le Conseil écrive pour manifester le désir de Ch- et l'approbation que vous y donnés. nul doute ensuite que la nomination n'aye lieu.

Mon **neveu François** a raison, je l'ai vu 3 fois, je les compte facilement: je compterais presque de même les paroles que nous nous sommes dites. Le Bataillon (*neuchâtelois?*) arrive ces jours-ci d'Espagne pour aller en Allemagne.... encore un neveu à voir en passant quelle différence hélas entre les rapports qui existèrent entre nous et nos Pères!!....qu'ils furent touchants, doux & heureux ces rapports !! je ne me reproche rien....

Bonjour mon cher ami reçois etc... *signé* de Rougemont de Lowenberg

no. 15 / 11 juillet 1812

Le PG a été malade DdR lui dit qu'il travaille trop "J'ai ignoré ton danger"

- bien des tracasseries depuis 1 mois: procès de Fr.25.000.- contre une maison d'Amsterdam gagné en 1er et 2ième instance, découverte d'un vol dans ses bureaux : ourdi avec adresse, par un jeune homme de famille nommé Toiras (?) qui travaillait c/ D.d R depuis 9 ans, perte de Fr. 60.000.- menace à la famille qui rembourse 30.000.- (*Récit complet voir si il faut le transcrire ??*).....”Tout cela tombant dans une année où l'on a peine à joindre les 2 bouts.- gâtés par de meilleurs tems cela met de mauvaise humeur”

- DdR espérait que feu Mme Perroud (*dans son testament*) aurait avantagé le PG, chef de sa famille... .La vente de sa grande vigne (à Mme Perroud ?) aurait dû se présenter dans un autre moment, il n'achètera rien. signé : De Rougemont P.S:Reçois tu le Journal de l'Empire.

² au Rougemont banquier à Londres, frère du PG

no. 16 / 15 juillet 1812

- projet de mariage p. **Alexis** avec la reprise d'une affaire (*du futur beau-père*) à Rouen. si Alexis n'a pas d'engagement avec Charles on pourrait lui trouver là une carrière.....

- plusieurs neuchâtelois à diner demain : un Mr. Perregaux Moser, "un Mr Houriet qui m'a dit que tu le protégéois & mon accueil pour lui s'en est ressenti J'ai vu aussi un capitaine de Montmollin revenant de Londres. Ce qu'il y a de fait c'est que depuis 75 ans notre maison a été l'asile des neuchâtelois" en conséquence la Ville de NE devrait lui confier au moins une partie de ses affaires, son amour-propre est blessé

"Lorsque j'étais en Suisse on me pria plusieurs fois d'assister en Conseil pour donner mon avis sur les fonds qu'on avoit à Londres. Qu'on s'en rappelle je fus toujours pour qu'on les réalisa.- Mr. Fornachon peut le dire.- on ne m'a pas cru L'année dernière on écrivit à ma maison pour savoir si elle vouloit se charger de négocier une partie des traites que la Ville tire tous les 6 mois sur Londres.....J'étois à Neuchâtel, ma maison cru devoir me consulter; j'admis la proposition & à mon retour j'appris qu'on avait confié la négociation à la maison Perregaux qui aujourd'hui n'est pas plus Neuchâteloise que Turc. J'ai dès lors écrit une couple de fois à Mr. les 4 Ministraux, on m'a répondu honnêtement mais on ne m'a pas adressé une affaire....je suis humilié piqué etc.....dis en 2 mots à notre ami le Maire de la Ville etc.....

no. 17 / 4 Xbre 1812

Je suis bien aise, mon cher ami que mon jugement aye rencontré le tien sur Georges. J'ai murement réfléchi sur l'importante & douloureuse confiance que tu te proposois encore avec hésitation de lui faire, j'en ai même discrètement parlé avec Mr. Fesquet l'ami solide et dévoué de feu ton frère etc...." Conseil de laisser Georges dans l'ignorance jusqu'à son départ de Neuchâtel "afin que rien ne vint le troubler et lui faire changer d'attitude dans le monde et tout en t'appuyant comme Thèse générale sur les devoirs d'un honnête homme dans telle circonstance ne pas en faire encore l'application personnelle.- Mais un jour ou 2 avant son départ j'aurois alors une conversation sérieuse avec lui dans laquelle je leverois le bandeau & lui annoncrois la nécessité où il se trouve de redoubler de soins & de travail pour accomplir les nobles projets de son respectable père.- Mr. Fesquet estime d'ailleurs (& j'ai cru remarquer que ces réflexions lui sont communes avec Mr. Behrend) qu'il serait injuste qu'il suporta seul ce faix qu'il doit être suporté par ses frères & soeurs et surtout par la mère³ qui jouit maintenant d'une fortune de plus de £ 40.000 St.(*sterling*) indépendamment de celle des enfants & à qui on reproche trop de dépensesMr. F. trouve qu'elle ne remplit pas les vues de son mari qui si il avoit vécu auroit économisé davantage pour atteindre le but qu'il se proposoit & dont sa veuve s'écarte....qu'elle ne devrait pas avoir une voiture quand ses créanciers vont à pied et que cela peut leur faire naître des réflexions pénibles.- Qu'il faudrait, si les enfants font quelque choses que Elle fit beaucoup puisque n'ayant pas apporté un sol dans la maison elle ne peut se dissimuler que cette grande fortune de passé £ 40.000 St.(*Sterling*) eut été envisagée dans sa destination d'une manière toute différente par son mari dont elle doit avoir à coeur d'honorer la mémoire et dont les intention ne peuvent lui être inconnues.

J'en était à ce point de ma lettre quand j'ai eu la visite de Mr. Behrends avec lequel & par suite de celle précédente avec Mr. Fesquet, considérant aussi que lui Behrend m'a dit avoir reçu une lettre de toi relative au sujet intéressant qui nous occupe, j'ai cru pouvoir l'amener à s'ouvrir à moi & me donner quelques détails.

Ils tendent tous à me confirmer dans ce que j'ai écrit dans le cours de cette lettre.- j'y

³ la veuve du frère du PG, Henri banquier à Londres.

ajoutera qu'il est très mécontent de la dépense de ma Cousine qui depuis 2 ans surtout après un Elan qui l'afflige d'autant plus que contrastant par trop avec la simplicité de son ménage il a souvent des discussions pénibles avec sa femme qui voudrait imiter l'exemple de Mme Rt. ce que lui est décidé à ne pas souffrir: que si depuis la mort de mon Cousin, ta Soeur eut voulu économiser tout en vivant bien elle aurait aujourd'hui £ 10.000 St. de plus.- que ses Enfants sont élevés de manière à croire que rien ne peut leur manquer & ce qu'il y a de pire à les éloigner du travail & des moyens d'accomplir le noble but que tu te proposes & dont il n'avoit pas jusques à présent connu ni l'étendue ni l'intention du défunt qu'il approuve fort

Qu'il seroit bien juste qu'Agassiz y entrât pour son 1/5 ième mais que celui-ci n'avoit de cesse de lui dire qu'il n'étoit pas riche.- que cependant il lui croyoit une dizaine de mil livres & avant la mort du Père dont il avoit hérité £ 18.000 St. environ ce qui le mettroit à même d'accomplir son contingent.- qu'à la vérité Agassiz feroit aussi trop de dépenses donnant des diners & des fêtes comme si il avoit £. 5000.- de revenus. Voila, mon cher ami ce que j'ai pu recueillir sur ce sujet. Je ne t'ai pas répondu plus tôt parce que ces notions me manquaient.....etc Adieu....

P.S.

Mr Lespèrut est toujours à E. (?) ne pouvant guère s'occuper de N. dans l'absence de son chef (*le maréchal Berthier !!! nous sommes en 1813 !*) qui a ma foi bien d'autre fil à retordre !.Compliment de Denis à Georges, ses yeux malades...etc...

no. 18 / 30 mars 1813

-annonce du mariage d'**Adèle** avec Mr de Villard (Grafenried). Elle a eu beaucoup de demandes après une soirée c/ le prince qui lui dit des amabilités, entre autres prétendants, un Monsieur de Septeuil qui a cent mille francs de rentes et est aide de camp du Prince,

-**François** : grâce à Lespèrut : "la première juridiction vacante lui sera dévolue, ensuite le plus promptement possible, Conseiller d'Etat, échelon nécessaire p. arriver à la charge de receveur des sels dont il se fera un plaisir de lui faciliter l'accès." Une difficulté, Lespèrut croyait François neveu du PG mais DdR a précisé "cousin, petit cousin", alors plus d'empêchement.

-"J'aime beaucoup Mr. Lespèrut, nous le cultiverons, lui et sa femme" etc...

- souhaits que dans 2 ou 3 ans **Uranie** trouve un aussi bon mari que sa soeur. DdR donne à Adèle 200.000 francs de dot et un trousseau de 12.000.- francs.

no. 19 / 17 avril 1813 (*in extenso*)

C'est pourtant une chose fatale que depuis 54 ans que je lutte avec de grande passion, contre les événements et les hommes; que parvenu à travers une foule d'obstacle à un âge où ma fortune & ma position devraient m'assurer quelques repos, qu'après m'être garantis moi même, n'avoir pas fait de sottises, il faut que je sois appelé à réparer celles des autres. Et de qui encore ? de gens à qui je suis pas même indifférent, de gens qui pouvant se passer de moi, me blâment, me critiquent, m'envient.....Oui, je le sais. eh bien ces même gens dans l'embarras viennent à moi & il faudroit que moi Père d'une nombreuse famille qui réclame tout mon intérêt et mes soins j'aie m'en détourner pour réparer leurs fautes ! cela passe le christianisme et il y a des choses que décidément je ne ferai pas. de ce nombre sera la prière que m'a faite Alexis d'écrire à Mr. J (?)sur mon refus il m'a dit qu'il en chargerait Mr. Leschaux. - Je trouve de l'apropos à cette mission & Mme du Tertre le trouvera peut-être aussi; Mr Leschaux a de tous tems pris beaucoup de part à l'existence des 2 cadets & leur a constamment témoigné un intérêt particulier.- Mr Leschaux donc parlera au Père.- celui-ci exigera le mariage, Alexis ne demande pas

mieux, les parents y consentant, moi en tête puisqu'on le veut.- Charles m'a écrit une longue lettre pour inviter le frère de son Père à se montrer en cette occasion .- ah il leur faut de ces occasions pour se rappeler qu'il existe un frère de leur Père !...depuis 8 ans je n'ai pas vu Charles, je n'ai pas reçu de lui signe de vie, même dans des occasions sérieuses.- Alexis pendant 5 ans de résidence à Senlis qui l'ont amené très souvent à Paris est venu me voir 2 ou 3 fois.- or juges mon cher ami le tendre faible que je dois avoir pour de tels neveux & surtout lorsque cette conduite se rattache dans mon souvenir à tout ce que j'ai fait pour eux & leurs auteurs.-

mais ces cadets portent notre nom.- Alexis se trouve dans une circonstance où nous pouvons atténuer les fâcheux effets qui rejalliroient sur nous & c'est dans ce but, ce seul but que j'ai consenti à faire quelque chose.- mon coeur est froid d'amitié mais non d'honneur & même d'orgueil.- or donc et comme le pavillon couvre la marchandise, le séducteur ou le séduit épousera la demoiselle de Verte allure....d'accord.- le Père les prendra chez eux; il le faut.- Alexis y resta ou voyagera c'est son affaire, je ne m'en mêle pas plus que d'écrire une ligne à qui que ce soit.- j'estime que ce mariage fait, Alex doit retourner chez son frère à Senlis, tu dois exiger de Charles qu'il le reçoive.- moi bonne Bête d'oncle je fais cession à Alexis d'une dernière action valant Douze mille cinq cent francs de France que j'ai dans la maison Ronus & Cie (v. *Bergeron p.158 : Achille Ronus a épousé la soeur de la femme de Denis 1759 : A. de Montessuy*) à Naples, mais aux conditions suivantes dont je te prie de prendre bonne & due note & de bien notifier également aux parties intéressées

1. que je cède cette 1/2 action telle quelle est & sera pendant la durée de la commandite, sans aucune garantie ni responsabilité quelconque de ma part.- que je ne serai tenu à rendre aucun compte & que l'on s'en rapportera à ce que je dirai du produit soit en intérêt soit en bénéfice.- ma cession deviendra nulle si on s'en écarte en quoique ce soit.- les intérêts à partir du 1er juillet prochain

f° 2 : que dans le cas où il naisse d'autres enfants du mariage que mon neveu va contracter je retire et annule l'effet de ma susdite cession.

Cette dernière clause pourra paroître difficile bizarre même.....on dira ce qu'on voudra. moi je dis qu'on ne peut pas faire rentrer dans le néant l'enfant qui en est sorti, mais qu'on peut y laisser ceux qui y sont encore.- Et au surplus celui qui fait un Don peut y attacher les conditions qu'il lui plaît.- libre à ceux qui en sont l'objet de le refuser si cela ne leur convient point. voilà les miennes.

Toi tu poussera notre bon gouverneur pour qu'il conserve à Alex la 1er bonne place vacante & en attendant faites en un Conseiller de Ville, voir un maire ou chatelain & puis viendra la place. mais point d'enfants chemin faisant.- hélas je ne savois pas, du moins auquel point, le pauvre François déjà si *brut, veule* ?de nature se matérialisoit encore par l'addition du vin ! je vois d'ici le feu Jonas Rognon de Bacchique mémoire trinquant avec tous les paysans de St. Aubin.... et voilà comme on renverse une maison.- celle-là avec ses Fr. 6000 de rentes devrait marcher de bon pied.... tant d'autres vont bien avec moins.- que le Bon Dieu le bénisse mais non de la bénédiction d'Abraham & Jacob & qu'il nous préserve d'en faire un magistrat.....je retire bien vite et en rougissant ma motion.

J'ai pris auprès d'Américains maintenant ici les renseignements que tu désires.- mais pour y satisfaire il faut que toi même m'envoie une copie des titres l'indication des lieux où sont situés ces Terres, car l'Oyo est bien long. il faut connaître positivement la situation qui influe beaucoup sur le prix. si elles sont à a proximité convenable cela se vendra bien. Dans leur contraire il est nécessaire de bien constater & faire reconnaître la propriété & ces maisons s'en chargeront également. Ce sont Mr. John Maybin (?) à Philadelphie / Stephen Gerard / LeRoy & Bayard & Evers à

Newyork-

// Denis et Graffenried sont partis Lundy dans la nuit pour aller s'installer l'un à Villars, l'autre à Löwenberg; s'ils vont à Neuchâtel il serait superflu de te les recommander.- ils ont pris la route de Genève où se trouve en ce moment Mme de Graffenried sa mère .- tout à toi mon cher ami

no. 20 / 31 juillet 1813

- récit du mariage d'Adèle - tristesse du père devant la séparation.

no. 21 / 16 déc. 1813 (*in extenso*)

Les dernières lignes de ta lettre, mon ami, mon cher ami m'ont fait la plus vive, la plus douloureuse sensation.- excuse ma superstitieuse faiblesse mais je te l'avoue si tu veux en rougissant, il m'a semblé voir la main traçant sur le mur la prédiction de Balthazar..... tes lignes me poursuivent. ah si je pouvois vendre mon hotel je te jure en homme d'honneur que cela serait fait aujourd'hui même et que j'en placerois le produit sur Gorgier malgré les chances actuelles & le danger d'augmenter des domiciles marquants. on offre assez de prise déjà avec 2 oreilles !- je ne cherche ni à te tromper, ni à me tromper.- je sens ton raisonnement, je l'approuve...mais allons jusqu'au printemps - ce temps m'est nécessaire pour liquider et faire rentrer mes fonds, j'en ai beaucoup d'accrochées & j'ai fait plusieurs pertes cette année.- la dotte d'Adèle à sortir.- bref mon ami je suis plein de ton sens, effrayé de tes lignes, je me sens vieux, dégouté des affaires, du monde même je ne demande plus que repos & retraite au milieu des miens.- Dieu sait où nous serons & ce qui me restera dans 6 mois !- aujourd'hui je n'oserois faire *mes Cpt (?)* puisqu'il m'est dû (*trou ds. le papier...*) tous côtés..... il étoit temps que je revinses; je vais faire rentrer mes liquides à force & si je puis vendre sans perte mon hôtel je n'hésite pas. il y a dix huit mois que je l'eusse fait avec F.100/00 de bénéfice.- Denis est resté auprès de sa soeur; je crains bien que nous passions l'hiver sans eux.- je lui ai fort recommandé d'aller à Neuchâtel & j'espère qu'il le fera mon ami sois bon avec lui & si tu parviens à le mettre à son aise tu en seras content.- c'est un brave et sage garçon.- il ne saura pas faire une fortune mais il conservera ce que je lui laisserai & si c'est peu ce peu lui suffira.- ton neveu est embarqué.- il sera bien arrivé je n'en doute pas. à cette occasion je lui enverrai ta lettre

le mois prochain je te marquerai à qui tu devras verser la somme que tu dois me rendre 1er janvier ou plus tard..... ce sera vraisemblablement à Mrs Bovet & Cie ---- j'aurais bien besoin de ta Tête dans ces moments-ci la mienne ne peut y suffire.- vraiment je crains d'en tomber malade.-

--nous avons été accablés de visites à notre retour qu'on attendoit avec impatience pour nos cerclesmais nous ne verrons personne cet hiver nous avons grand soin de l'annoncer.- adieu mon ami, pense quelques fois à moi et aime-moi toujours

no. 22 / 17 mars 1814, de Rouen

J'espère mon cher ami que tu auras reçu la lettre que je t'adressai le 2 février, avant veille de mon départ que t'y fesois pressentir et qui eut lieu assés précipitamment.

Dès lors tu auras pu par nos enfants demeurés en Suisse prendre ta part des nouvelles que nous n'avons cessés de leur donner en échanges des leurs beaucoup plus rares parce qu'ils ont profité ou attendu les occasions , ce qui offre incertitude et retards tandis que si ils avaient suivi la marche que nous leur avons indiquée, que nous avons pratiquée avec succès et que je te recommande à toi même on aurait pu se communiquer, seule mais bien douce consolation dans ces moments d'angoisses & de séparation. Mais enfin profitons-en aussi longtemps qu'elle nous sera permise.- adresse-moi donc ta réponse sous le couvert de Mrss D & F. Marietti à Milan. Nos lettres de Berne du 26 février sont arrivées le 2 mars à Milan & le 8 à Paris. Je souhaite que celle-ci te parvienne aussi promptement nous jouissons tous d'une bonne santé....."- maux d'estomac de sa femme, mieux, lui, maux dûs à l'anxiété du temps. : tourmenté parce que je prévois peut-être un peu mieux l'effrayant avenir....je me roidis contre toutes ces contrariétés, je prie le ciel de leur fixer un terme etc....

J'ignore si tu as fait le paiement que j'avais assigné auprès de toi à Mr de Villars qui en date du 15 février me marquoit n'avoir encore rien touché; comme j'ai infiniment à coeur d'une part, de lui soldé la dette de sa femme tandis que je le puis et que de l'autre je ne voudrais pas te gêner, je lui ai marqué aussitôt que j'ai appris ce retard que j'allois y suppléer & de fait je lui ai envoyé de nouvelles assignations sur Berne & Bâle qui remplaceront ce paiement si tu ne l'as pas effectué & dans ce cas tu voudras bien ne plus l'effectuer pour que cela ne fasse pas double emploi . Tu continueras à être mon débiteur aux conditions convenues ou si cela t'arrange mieux tu pourras te libérer en me faisant reconnoître d'autant par la maison Rougemont & Behrend (*à Londres*) chez laquelle j'ai placé une bonne partie de ma fortune. C'est là que je vais continuer à en faire passer les débris à mesure que ma pénible liquidation me le permettra; j'y travaille soigneusement de cette ville, elle est très avancée et j'espère que dans un mois je pourrais fermer mes bureaux de Paris, car tel est à mon avis le seul parti auquel m'invite le triste aspect de l'avenir. Je te dis que c'est dans le Pays de tes neveux que je fais filer mes fonds (*l'Angleterre*) & si moi-même je vois la possibilité de m'y transporter avec ma famille je ne réponds pas que selon les circonstances je ne m'y décide. en attendant nous vivons tranquillement ici, ne voyant personne et me rappelant sans cesse que quand on n'aperçoit pas de terme à ses incertitudes il faut pour base essentielle de sa conduite prudence et économie. J'ai éprouvé bien des pertes, & j'en pressens encore, je ne sais pas où cela s'arrêtera. Ma plus grande sollicitude est de rembourser ce que je dois & c'est ce qui va le moins vite.- quand je ne devrai plus rien, je pourrai du moins compter sur quelque chose.- J'aurois aimé à pouvoir conserver un noyau d'établissement à Paris, mais il n'y avait que la forme d'une commandite & à qui la confier ?- Edouard est toujours très mal à ce que nous marque Mlle Bollanger demeurée à Paris & qui va le voir souvent.- il dépérit, miné par une consommation qui laisse peu d'espoir.-j'avoue même qu'au point où je l'avois vu à mon départ, je suis surpris que il existe encore.- voilà le seul de mes neveux sur lequel j'eusse pu jeter les yeux dans cette intention.- l'affaire de Naples va très mal; Ronus a dissipé par mauvaise gestion & folles dépenses près de la moitié des capitaux de ses commanditaires et j'envisage l'autre moitié comme tellement hazardée et compromise que je m'attends à n'en rien retirer.- c'est l'histoire de presque toutes les commandites.- vont-elles bien on vous chasse dès qu'on peut se passer de vous, vont-elles mal vous y êtes pour votre enjeu quand on ne peut accrocher davantage & par dessus tout cela On se brouille par ce qu'on s'y refuse.- voilà ma fin avec Ronus; communiquez-le au malheureux Alexis qui n'en riras pas plus que moi.

Donne-moi de tes nouvelles & de celles de notre famille toujours unie par le Sentiment mais si dispersées par les circonstances.- Je te recommande mon fils au besoin comme je serai celui des tiens si la bonne chance est de mon côté. Je t'embrasse de coeur.

sur l'adresse Por...(?) Giacomo Bianchi Lugano Ce 30 marz 1814"

no. 23 / f° a) 21 avril 1814 de Paris (*in extenso*) (31 mars entrée des Alliés à Paris)

Je n'ai reçu que hier mon cher ami ta lettre du 7 Ct. où j'apprends que la mienne du 17 mars t'est parvenue que celle du 2 février te manque.- je t'avois aussi écrit au commencement de janvier.... mais je vois par le désordre des postes depuis 4 mois que cette partie de l'administration soumise comme toutes les autres au Sceptre infernal à jamais maudit de B. n'est pas restées en arrière dans ce cahos (*sic*). Les communications entre les peuples comme les liens entre les hommes étoient suspendus..... tout tendoit à la dissolution sociale & dans cette épouvantable agonie, ceux qui pouvoient rassembler leurs familles, leurs forces, les débris de leur fortune se préparèrent à fuir dans une Terre étrangère!.....tel étoit mon projet avec mes entours. - de Rouen où j'attendois dans les plus vives angoisses le sort de Paris et de la France, je comptois si le Tyran l'eut emporté passer en Angleterre cette Terre libératrice & à jamais bénie pour l'heureux dénouement auquel elle a tant contribué & contribue peut être plus encore qu'on ne pense. depuis cette révolution car chacun ne l'a pas vue du même oeil et les intérêts ne sont pas les même.- B. est encore à Fontainebleau⁴, j'en gémiss, j'en frémis, j'en murmurerois même si dans ce moment ci je ne trouvois pas que tout murmure doit être interdit et que le concert d'union le plus unanime doit au moins s'offrir (*sic*) en apparence.- La Sagesse, l'expérience et le tems feront le reste grâce à cette bonne Providence dont on ne peut méconnaître le doigt sans la plus injuste ineptie.- Oui c'est dans la même chambre à Fontainebleau où le malheureux & courageux Pontif, frappé par B. prédit à ce dernier qu'il ne craignoit rien, qu'il mourroit tranquille, mais que lui mourreroit Enragé ... c'est dans cette même chambre qu'un an après il signe son abdication.- Oh Puissances humaines qu'êtes-vous devant ce Dieu qui dispose ainsi des trônes !....Celui de B. qui avoit tous ceux de l'Europe pour marche pieds est dans moins de 18 mois renversé, anéanti !.....ce que j'avois prédit alors, Oui prédit ! : les Russes à Paris ma folle et inconcevable prédiction accomplie...--- que les hommes soient sages et que de la Sagesse ils passent au bonheur, c'est le seul chemin qui y conduise.- De retour ici du 1er Ct. avec ma famille je fus témoin de l'entrée de Monsieur⁵...jamais je n'ai versé tant & de si douces larmes....j'étois honteux pour tout ce qui m'entouroit de voir que j'en versois plus que les autres.- Je ne suis point français mais cette cause est si intéressante que je n'ai pu, à mon âge, m'empêcher d'être mauvaise tête & de faire des imprudences à Rouen où je voyois les esprits encore chancelants, les autorités détestables : - privés de nouvelles pendant 4 jours ce ne fut que le 6 qu'on apprit les évènements des 30, 31, 1er .- les autorités gardèrent pour eux les nouvelles que moi j'avois reçues par un Exprès.- à l'instant j'assemble mes nombreuses connaissances; je lis, je fais lire, je prête & fais colporter mes papiers publics que le Préfet me fit demander, je répondis ne pas les avoir.- le Lendemain matin on me fait savoir qu'on veut arrêter ceux qui les ont..... n'importe je vais de Boutique en Boutique sous prétexte d'échanger des Ecus en monnoye & là je lis mes papiers à qui veut les entendre..... J'étois tellement monté que j'aurois pris cocarde &

⁴ 6 avril 1814 signature de l'abdication de Napoléon à Fontainebleau

⁵ avril 1814 retour des Bourbons

mousquet pour soutenir cette partie à laquelle je ne sais pourquoi mon coeur s'attachoit si vivement.- ah c'est que le malheur & la justice se font entendre, leurs droits ne peuvent s'anéantir.- mon amour à cete cause d'une part, ma haine de l'autre.- en voila plus qu'il n'en falloit pour me sortir de moi-même.

Le Vendredy 14 je fus à l'opéra.- Mr (*Monsieur*) parut pour la 1ere fois aux spectacles, les augustes alliés s'y trouvoient ensemble.....les Journeaux vous ont fait les détails, impossible a Eux de vous rendre la vérité.....c'est depuis longtemps qu'ils n'en connoissoit plus le langage, mais pour ces récits ils sont restés en de ça.- voilà voilà des acclamations..... c'étoit de l'yvresse.---

Enfin mon ami un nouvel horizon se présente, il n'est pas encore sans taches, sans vapeurs..... mais j'espère beaucoup que tout cela disparaîtra et que la famille Royale de retour, réunie, rassise, on travaillera avec succès à la restauration de cette antique monarchie à l'ombre de laquelle notre petite mais heureuse patrie a si longtemps prospéré.- je ne sais rien de positif pour N. *euchâtel*. L'opinion la plus général est que la Prusse la conservera. quelques personnes ont dit qu'il devoit être donné au Gnal Blucher.- j'espère qu'on pourra reconnoitre les services autrement.- j'ai hautement dit que dans les tems où la force feroit tout, où tous pouvoirs, tous droits étoient méconnus on avoit pu disposer de N..- mais que nos chartes constitutionnels nous laissoient l'initiative de nous donner mais non de l'être.- et que dans un moment où l'on sembloit prendre pour guide de sa conduite l'ancien rétablissement de toutes choses j'espérois que l'on n'y contreviendrait pas envers nous dans ce sens.- J'ai écrit au Roy pour lui demander a lui présenter mes hommages.- je me suis inscrit chés le Prince Guillaume que j'ai eu l'honneur de recevoir chez moi jadis.- j'attends maintenant.- ne viendras-tu pas ici? il me semble que tu le devrois.- je t'offre une chambre tant bien que mal car j'ai des étrangers chez moi, mais tiendrais beaucoup à te voir ici,- J'ai marqué à Denis de revenir je désire que les de Villars en fassent autant.- il faut voir tout ceci de près.- je regrette presque les coups de canons que je n'ai pas entendus .-

Mon ami il faut t'entretenir maintenant d'un bien triste événement auquel je t'avois préparé dans ma dernière lettre; le pauvre Edouard expira avant-hier. Je l'avois vu 3 jours avant et il me parut très mal; je ne croyais cependant pas la fin aussi prochaine.- sa poitrine étant attaquée il n'étoit pas possible qu'il se remit et il est heureux qu'il n'aye pas souffert plus longtemps.- cet événement m'a valu la visite de Jeanneret que je n'avois pas vu depuis bien des années & qui c'est chargé des pénibles détails de circonstance...on a eu recours à ma Caisse pour y pourvoir, je l'ai ouverte.- Edouard me devoit en outre une centaine de louis que je lui avoit avancé successivement à Bordeaux & qu'il me promettoit toujours de me rendre quand il le pourroit... je passe l'éponge la dessus; si il laisse quelque chose que sa famille en profite.- En nous quittant Jeanneret m'a embrassé en me priant d'oublier le passé....il a du voir la manière dont je rendois l'accolade que mon coeur savoit pardonner.- quand Charles viendra il l'éprouvera de même.

Enfin au milieu de tant d'impression grandes, profondes, les unes douces, les autres pénibles, il faut aussi parler d'argent de ce misérables argent qui vraiment je le sens souvent rétrécisoit nos âmes si le coeur bien nourri ne l'emportoit pas; je dis donc que nous devons toucher 2 mots d'intérêts.- tu me dois & tu demandes ce que je veux .- ce que tu voudras mon ami.- Si tu me rembourses parce que tu le seras toi même et que tu puisses me remettre du Londres qui ne me coûte pas plus de Fr.18.- je t'en demande.- Si non garde mon argent.- j'en ai beaucoup entre les mains des tiens à L. qui m'ont placé £ 12.000 S (?) dans les 3 % à 63 1/2 & à la fin de leur lettre me les annoncent à 68 1/2 j'ai.....

no. 23 f° b)

.....besoin de réparer mes pertes, j'en ai fait de grandes l'année dernière.- pour m'aider à les réparer il faudrait que j'eusse ici mes fonds mais la prudence me les avoit fait porter au dehors d'où ne pouvant maintenant les faire revenir à cause de la hausse des changes je devrai attendre le moment où cela puisse s'opérer convenablement.

Cette lettre écrite du 21 ne part qu'aujourd'hui le 22.- nous avons appris le départ certain de B. qui est monté & descendu 4 fois de voiture avant qu'elle aye pris son cours.- enfin il roule.....je ne dirai pas que le Bon Dieu l'accompagne.- Hier au soir j'ai eu la visite de Mr. de l'Espérut que j'ai trouvé très engraisé & le visage gay & content.- on ne peut supporter de meilleurs grâces toutes les pertes qu'il a éprouvé à Surville où l'on a tout cassé & pillé.- mais les sentiments qu'inspirent les événements du moment le console ainsi que bien d'autres.- on peut se porter dans l'avenir et en attendre des dédommagements du passé.-

Nous avons ici plusieurs Bernois qui seront suivis d'autres; ce Printemps sera brillant et tout ce qui se passera d'un grand intérêt.....je te le dis mon ami viens en être le témoin.- dis à ma cousine....(*Caton (?) trou ds. le papier*) de notre part, qu'elle devrait t'accompagner, Uranie la prendra dans sa chambre et aura bien soin d'Elle.- se seroit pour nous un grand bonheur que de posséder cette bonne et aimable parente.

me revoilà aux affaires pour mes fils si le coeur leur en dit....déjà Denis me dit qu'il n'attend que mes ordres pour me rejoindre et qu'il me prie de continuer ma maison.- si ses yeux se guérissent comme je l'espère, il prendra, réussira dans ma carrière je n'en doute pas & je lui conserverai intact cet utile établissement. Je lui marque de revenir tout de suite. Si il n'est pas parti & que vous puissiez vous arranger ensemble cela me feroit bien plaisir. J'insiste d'autant plus sur ton voyage à Paris que je suis convaincu que ta santé s'y remettrait entièrement.- le climat de Paris te conviendra ainsi que le régime de notre maison et j'espère que tu acceptera mon invitation.- Adieu mon cher ami, à toi pour la vie.- de R.

no. 24 - 28 mai 1814

-il faut cultiver le comte de Bruhl, il est bien accueilli par le Prince Guillaume. DdR n'arrive pas à obtenir audience du roi. Il faut s'adresser à Hardenberg ou au Gnral Yagow.

-le roi (*de Prusse*) s'est tenu à l'écart "tant par système que parce qu'il a été malade" il n'a pas envie de répondre aux requêtes. DdR est très enrhumé.

- Julie de Pury trouvera c/ DdR, comme tout ce qui est NE, BE ou CH la réception du coeur.

- quelle est la part de DdR souscrit pour lui par le PG dans l'emprunt que fait la Ville de NE ?

-beaucoup de fonds "accrochés", pertes de 90.000 francs en 1813, pas d'avance les deux années précédentes. Pénible : il faudra des dottes (sic) car les enfants grandissent.

" je n'ai point vu le Prince Berthier depuis mon retour.... ces grands sont si protecteurs quand ils n'ont pas besoin de vous... et moi qui suis très fier & n'ai pas besoin d'eux je n'aime point à faire une cour inutile qui souvent même est à charge. Je suis seigneur & maitre chez moi, ai une bonne maison, envisage le monde pour ce qu'il est & ne sort de ma philosophie & de ma paresse que pour mon intérêt quand il m'est bien prouvé & qu'il me presse.

Quant à Mr. de L'Espérut qui a toujours été bon & amical avec nous, nous avons été & serons toujours de même avec lui.....etc "

- Vue de **Denis** fils mauvaise : description du traitement, s'il ne remet pas, soucis p. sa carrière qui sera changée...Si le régiment des gardes suisses se compose bien et qu'il veuille y entrer, DdR ne s'y opposera pas

- PG devrait venir à Paris on a annoncé son arrivée avec le Maire de la Ville

- Les députés du Dauphiné ne savent rien sur Mr. de Savine...il y a 3 mois il se portait bien..." ..ah oui son coeur a dû bien savourer tous les événements que la Providence vient de

faire éclore pour le bonheur de la France, mais dont saura-t-elle profiter ? il y a des nations comme des hommes incorrigibles ! d'ailleurs les intérêts froissés se soumettent si difficilement !... la légèreté, l'égoïsme, la vanité sont le partage essentiel d'une grande partie de ces français si braves d'ailleurs au champ d'honneur & qui offrent beaucoup d'intéressantes exceptions...."

No. 25 / 7 juin 1814

circulaire : " Les heureux changements qui ont lieu en France joints à la Paix générale qui en est résultées ayant rendu au Commerce son activité & nécessitant par conséquence le rassemblements de mes fonds. etc.....vous voudrez bien vous occuper à me faire Remise de ce que vous pouvez me redevoir...etc.." *expédiée au P.G. avec un mot* : "tu ne sauras pas mauvais gré etc.....-voilà les souverains partis.- je n'ai pu voir notre bon Roy parce que depuis 15 jours je suis retenu chez moi par un maudit rhume etc...mais j'ai l'espérance de m'en dédommager à son retour de Londres.- il repassera par ici et on assure qu'il ira à Neuchâtel..." L'Espérut est venu le voir, étonné de n'avoir pas vu le P.G. à Paris. "Mr. de Savine dîne aujourd'hui avec nous"

No. 26 / 23 juin 1814 *adresse: "En particulier"*

- considérations financières sur l'emprunt de NE, " au lieu de Fr. 3000.- que je croyais avoir pris..... c'étoit 1500 Ecus.- tu as raison de croire que je pouvais en attendre le remboursement sans peine. Veilles me dire sous quelles datte je dois t'en créditer et quelle est celle assignée de la rentrée.

Je te débite de celle de Fr. 225.75 provenant de 4/5 dans les 2 actions des montagnes.- J'attend la notte précises des cent et quelques francs qui diminuent le solde dont tu m'étois débiteur au 31 Xbre dernier.

Il ne me convient pas d'engager des fonds jusqu'en janvier prochain ; cependant je puis disposer d'une petite somme qui m'est redue par Mrs. Jeanjaquet Petitpierre Wavre Cie, & ma maison te la remets à cette condition.- toutes fois si il m'avoient fait remise dans l'intervale tu voudra bien ne pas faire usage de ma traite.

" J'entend que l'Angleterre a contribué plus encore qu'on ne pense au dénouement, d'abord par tout ce qu'a fait l'admirable Wellington par sa conduite. ensuite parce qu'ici cette puissance a retenu l'ambition et les prétentions des autres & a appuyé la noble et ferme résistance de Louis 18 . C'est aussi a Elle que les Bourbons doivent essentiellement leur rétablissement."

- pas vu le Cte de Bruhl, ni le Roy- il est attendu à Paris le 27- le Cte. de Gotz en a reçu la nouvelle officielle par Hardenberg. Le roi viendra incognito sous le nom de comte d'Ubin ou Gubin. passera 8 jours à Paris & ira en Suisse c-a-d. à Neuchâtel, - renseignements fournis par le Cte Chambellan de Macke qui dñait le 22 c/ DdR. .Macke loge c/ Gotz ou descendra aussi le Roy-
- les yeux de Denis ne se remettent pas, soucis...

" ta lettre pour Mr. de Montciel lui a été remise par un de mes amis qui va tous les jours voir le comte d'Artois dont la santé a été très dérangée. On prétend que les chagrins y ont contribué & ces chagrins sont la suite des reproches que son frère a du lui faire sur plusieurs engagements pris à l'arrivée & dans la chaleur du sentiment.- La réflexion les a jugé trop légèrement contractés.- on a même dû revenir sur qq-uns ce qui a été d'un très mauvais effet. Le public toujours mécontent & frondeur murmure beaucoup.- quelle plaie que celle de ce bon Roy ! quel peuple à contenir et gouverner ! quel militaire ! pourra-t-on résister à l'influence que veut prendre l'armée ? elle est terrible et redoutable.- dans le fond ce n'est pas l'homme qu'ils regretent....c'est le sistème.- on est furieux de ne plus rien avoir à dévaster, à piller.- Cette soif du sang & de l'or est devenue un besoin qui faute d'aliment au dehors pourra chercher à s'étancher au dedans.- il faudra une grande fermeté, une

grande sagesse pour y résister.- Que Dieu conserve le Roy car sa vie est bien nécessaire à la France.- J'ai été comme toi d'abord pénétré d'admiration & de reconnaissance pour la conduite des alliés.... c'est l'élan d'un coeur pur, d'une âme noble & Dieu merci, la nature nous a doués toi & moi de ce précieux avantage.- mais s'il est doux de se livrer à son impulsion il est pénible et cependant très sage de se défier de ce premier élan & les choses bien appréciées, il y a à en rabattre.- d'abord n'accorde rien à l'Autriche.- elle a fait tout le mal qu'elle a pu.- le mécontentement a été tel partout qu'ils ont dû partir subitement de bien des endroits. L'explosion étoit au moment d'éclater.- Sois sûr que cette puissance à toujours son arrière pensée sur le prisonnier de l'Isle d'Elbe..... Je ne conçois pas qu'en arrivant à Paris les puissances n'ayent pas envoyé 40.000 s(*oldats*) à Fontainebleau... J'ai tort de dire que je ne le conçois pas....je sais bien des choses qui troublent encore mon avenir.- C'est notre sort, mon ami d'être ballottés jusqu'à notre dernier jour....."

"j'ai aujourd'hui à dîner ttes nos dames neuchâteloises & j'ai aussi invité notre bon Bar.de L'Espérot je pense bien comme toi sur son compte c'est un excellent pain quotidien pour l'amitié".

- les Mulinen sont partis hier, la cour (*laquelle ?*) est bien disposée pour nous etc.... "que Dieu veuille en attendant que le feu ne brûle pas la maison."

- Le PG. doit recommander à Lespérot le jeune de **Mainville** (25 ans) qui veut entrer dans les gardes du Corps dont le Prince de Wagram a la 5ième compagnie, les nominations dépendent de lui

D.d.R lui en parlera ce soir (à Lespérot) il a écrit au Gnal Du Taillis..."quand le vent emporte une chose il faut frapper partout"....

Adieu mon ami etc....signé :de R

en P.S : "voilà le Londres à fr. 21, je crois qu'il ira encore plus haut, en as-tu beaucoup ds les fonds ? j'y ai moi £ 12.000 St."

(*lettre reçue à NE le 17 juillet*)

no. 27 / 26 juin 1814

- Maillardoz postera cette lettre à Pontarlier ou Yverdon

- si qqe chose à dire au roi, "j'en ai le moyen par le duc de Piennes"..... "auquel j'ai dit qq chose dans le sens & l'esprit de ta lettre à Mr. de M."....

- Ne pas écrire à Lespérot p. Auguste de Mainville: "j'ai obtenu la place il va ce jour remercier Berthier"

- "Notre souverain (Frédéric-Guillaume III) arrive demain, il ne peut loger c/ le Cte de Gotz, on lui a loué une maison qui donne sur les Thuilleries. Il restera ici 8 jours et partira pour NE où l'accompagnera ce Cte de Hacke que je te recommanderai : les Pourtalès se remuent en tous sens pour accaparer et entourer le roi. J'espère cependant qu'il y aura place pour un ancien & éprouvé serviteur comme toi et que la famille R. ne sera pas de côté. Je demanderai encore à être présenté. J'y tiens. Adieu"

No. 28 / 2 juillet 1814

"La lettre remise à Mr. de Mal a par celui-ci été lue & remise à Monsieur qui l'a renvoyée dans les Bureaux de la Police où elle est demeurée. J'ignore si on y a fait réponse. on devoit me l'envoyer. je ne l'ai pas reçue. on a témoigné le désir de faire ma connaissance, j'irai le voir. J'ai été enchanté de celle du C qui pendant une visite de 3/4 d'heures qu'il a eu la bonté de me faire m'a parut un homme très intéressant sous les rapports solide et agréable. Il repart ce soir et veut bien se charger de ces lignes. Je regrette de le voir échapper au désir que j'aurois eu de l'accueillir. mais j'espère que là bas ou ici nous nous retrouverons et il me semble que ce sera avec quelque intérêt de part et d'autre.

S.M. (*de Prusse*) m'a fait dire très obligeamment que quoiqu'elle ne voulut recevoir

personne je lui serois présenté. Je devois l'être hier ou aujourd'hui..... j'ai attendu & j'attends encore.

Il repart dans très peu de jours & ses moments sont très serrés ainsi que ceux de tout ce qui l'entour. Son Succès à Londres a été brillant & décidé. là comme partout il commande l'amour & le respect. il emporte le suffrage sans coquetterie, sans charlatanisme. Tous ses confrères n'en diront pas autant. D'ailleurs il est lui & en Angleterre cela compte. Adieu mon ami je t'ai écrit par Maillardoz qui, à défaut de passer par Neuchâtel aura mis ma lettre à la Poste à Yverdon. écris moi, porte toi bien. il y a 2 choses que je voudrois pouvoir te donner. beaucoup de Santé et un peu d'argent.

ton ami bien dévoué R. - envoie vite l'incluse (?) à la Poste

No. 29 / 4 juillet 1814

- la recommandation p. Auguste auprès de Lespérut, inutile, il a été admis

"& je puis dire d'une manière très flateuse pour moi par ses Supérieurs. il a prêté ce matin Serment à Louis XVIII que Dieu ne lui donne que des occasions heureuses de s'employer à une aussi bonne cause ! elle a encore besoin d'appui !

hier j'ai été présenté à notre bon Roi qui m'a reçu de la manière la plus gracieuse. Il m'a dit qu'il aimoit beaucoup les neuchâtelois, qu'incertain encore si il iroit à Vienne il n'en vouloit pas moins & au risque de se détourner aller leur faire une visite ; qu'ils savoit combien ils lui avoient en tout tous donné des preuves d'attachement & de fidélité : que quant à moi, il me voyoit avec plaisir, qu'il n'ignoroit pas que ma maison étoit extrêmement hospitalière pour les étrangers qui s'en louoient beaucoup & qu'il en avoit souvent entendu parler par les Prussiens. - Je lui ai répondu que des Prussiens n'étoient pas des Etrangers pour moi. - que je regrettois plus que je ne pouvois le lui exprimer de ne pas l'accompagner à Neuchâtel où le plus doux des enthousiasme l'attendoit : que de Berlin à Londres il avoit recueilli le respect & l'admiration mais qu'à Neuchâtel il trouveroit mieux encore.- il partira vers le 6.-

Je devois ce matin aller chez Mr. de Montciel dont je désirois faire la connaissance.- on m'y présentoit- il est parti subitement pour la Franche-Comté, dit-on, je pense moi que tu pourrois bien le voir. Il est bien essentiel d'être au fait de ce qui se passe dans toute cette partie de la France qui touche le Pays de Vaud.- j'ai appris et de bonne source que Marie-Louise étoit attendue à l'Isle d'Elbe.- L'Autriche NOUS EN PREPARE tu le verras ! -- mais garre à Elle-même soit par la cause ou l'effet.- Si jamais B. se remonte (et on ne lui en a laissé beaucoup trop de moyens) il brisera les instruments de sa restauration.- son Orgueil & sa prudence lui en feront une loy.- mais quelle idée Bon Dieu que celle de le revoir en puissance sur cette Terre qu'il a si longtemps désolée ! eh bien pourtant je ne puis me défaire de cette crainte, elle me poursuit avec effroy parce que je vois beaucoup de faiblesse & d'hésitation d'un côté.- des vertus qui sont presque des vices dans certaine situation & de l'autre une hardiesse, une impudence à laquelle se rattachent une foule de mécontents qui se créent en tous sens & dans les deux partis.- Je te l'ai dit, je te le répète, les français ne sont pas corrigés.- Cette aimable nation est insupportable à gouverner.- l'Esprit éclate partout, le jugement n'est nulle part.- ils feront encore des Sottises et malheureusement ils ont bien des voisins.

J'ai appris hier par Mr. Fesquet (*v. Bergeron p. 367 n. 50 an. 1802*) que M^{me} de Rougemont de Londres comptoit venir avec sa famille, à Paris, il me dit même que Franchi devoit arriver ici dans une quinzaine de jours

Je suis surpris que **Georges** ne m'en ai pas écrit mot ou mieux encore à **Denis**.

L'état des yeux de celui-ci n'est pas satisfaisant du tout. mes angoisses sont toujours les mêmes.- il est entre des mains habiles, Mr Regent qui me répond de sa vue- il faut donc perséverer sans multiplier les essais .- on multiplie les incertitudes.- En ce moment entre chez moi notre bon ami Mr. de Savines, qui est un peu souffrant, fatigué.....il se fait vieux.- hélas nous y courrons tous ! pourquoi hélas ?- c'est ainsi, rien a changer.- en attendant pendant que nous pouvons nous aimer & nous le dire profitons-en & c'est ainsi que je termine ces lignes avec toi.- R
P.S : trous ds.le papier.....suis très content de ta petite affaire à Londres....trou je voudrais un zéro de plus.- Mr. de Savines t'adresse mille compliments et t'écrira aussitôt qu'il sera depressé....il court du matin au Soir.

No. 30 / 26 juillet 1814 (1^{er} Traité de Paris signé en mai 1814)

" Somme totale !- il vaut mieux faire et vendre de l'Indienne pendant 1 ans que de servir une petite patrie pendant 30 ans avec tes talents, ton dévouement, ton caractère exploités sur un grand Théâtre tu eusses été loin.- à Neuchâtel tu y a perdu ta santé, négligé ta fortune & fait des ingrats.....que le P.G s'occupe de lui et des siens etc..

....Lespérot a dit devant le Maréch. de Salis, Pillichody, Ch. Perregaux etc...qu'il n'y avait que deux hommes d'un talent distingué à NE : Le PG et le Maire de Pierre " Eux 2 seuls valent mieux que tout le reste ! Pillichody de le pousser & lui dire à demi voix....vous avez là un neuchâtelois cela m'est égal repondit-il très haut je dis toujours hautement ce que je pense".... etc....

...tes tes livres Sterling valent mieux que tout cela je voudrais que tu en eusses dix fois plus ! j'attends le change à Fr. 24.-.....Dis-moi à quelle époque est remboursable l'emprunt fait par la Ville de Neuchâtel ?.....

J'avais conseillé à ton neveu **Franchi**, de se rendre de suite à Neuchâtel. Il a préféré le détour de Genève & du pasy de Vaud. Il ne m'a pas plu autant que son frère, je lu ai trouvé un petit air suffisant, insoucieux, avantageux.....etc...j'aime mieux Georges telle est mon opinion, donne-moi la tienne."

-la lettre à Mr. de Savine a été portée, il demeure très loin au Fbg. St Germain, au centre de vieilles connaissances - il est changé, il tombe beaucoup, remercions le ciel de nous avoir conservé ce modèle de la *-trou ds.le papier dû à la disparition du cachet-* candeur de l'urbanité française... la génération actuelle ne les remplacera pas

il est fâcheux que le Cte Fredrich P. (*Portalès* ?) ne se soit pas trouvé à NE où 18 mois avant il tenait le marchepied de Joséphine & prenait ses ordres pour l'arrangement de ses cartons.....aux genoux de B. alors aujourd'hui on ne fait qu'un demi-tour à droite et l'encens fume de ce côté comme de l'autre. et cela nous surprendroit ! hélas non, ni des hommes ni de l'homme.

La maison Ronus va très mal à Naples. Les actionnaire viennent d'envoyer leur procuration pour en exiger la liquidation.J'envisage ma mise comme perdue. J'en suis fâché pour **Alexis**, que fait-il ? Je lui permets tout excepté des Enfants car les autres les auront sur le dos un jour.- J'ai perdu beaucoup d'argent l'année dernière & je ne vois pas encore que les affaires prennent une tournure à réparer cela. J'en ai cependant grand besoin.

adressée à "Monsieur de Rougemont / Président du Conseil d'Etat / & Procureur général à Neuchâtel / Suisse note :Rep le 4 aout

N. 31 / 10 octobre 1814

- en tête : imprimé en italique, datée de Paris 10 Décembre 1813 suivie de la lettre manuscrite:

"Je t'envoie mon cher ami une édition de la circulaire que j'ai cru convenable d'expédier.

la prudence m'a forcé prendre subitement ce parti pour me débarrasser des Tirailleurs indiscrets, dans un moment où je ne veux, ou je ne dois prendre d'engagement à découvert pour personne car enfin cette liquidation temporaire peut devenir finale suivant que les événements tourneront .

On est toujours dans l'incertitude & l'impacience de connaître la décision des coalisés touchant la neutralité de la Suisse....Dieu veuille qu'elle soit maintenue & que notre bonne Patrie conserve sa tranquillité.

Je te prie mon cher ami après que tu auras défalqué (ainsi que je te l'ai précédemment marqué) ce que je redois à la Caisse de Famille, de tenir le reste de la Somme.....à la disposition de Mr. de Graffenried de Villars duquel tu voudras bien tirer un reçu par duplicata.....stipuler que c'est de mon Ordre pour mon compte et à valoir sur la dotte de sa femme...D d R règle ses dettes, "car dans ces moments il ne faut rien devoir "fait rentrer ses créances :J'ai augmenté mon dépôt chez ton Neveu ils ont à moi en ce moment près de 400/oo £.etc.....Je veux à travers tous les événements sinistres qui se préparent, ne rien avoir si je puis & que le peu qui me restera soit du moins libre.

Voilà Gorgier vendu !... à cent mil Ecus je l'eusses beaucoup regretté.- mais à 400/m ainsi que me dit-on James Pourtales l'a acheté je ne regrette que l'apropos du rapprochement.- Adieu mon cher ami, j'étois bien noir en t'écrivant la dernière fois tu penses bien que ce qui s'est passé dès lors n'a pas éclairci mes idées. Si ma présence ici n'eut pas été indispensable je regretterois fort de n'être pas resté là bas auprès de mes Enfants. Je t'embrasse de tout mon coeur.

No. 32 / 23 janvier 1815 ⁶

-plaintes sur le manque de nouvelles depuis sa lettre de fin octobre

- le Roi (de Prusse) a octroyé la clef de chambellan à **Denis fils** : sa mauvaise vue ne lui permettant pas les affaires, cela lui ouvre peut-être une carrière diplomatique et en ts les cas sa place dans le monde. Hardenberg s'est chargé de l'apporter. Je suis charmé d'avoir réussi il (Denis) se porte à merveille, son humeur s'en ressent très agréablement; ne pouvant pas travailler il s'amuse... Je jouis de lui en fournir les moyens. Je compte l'envoyer l'Été prochain faire encore une cure des Eaux du Mont d'Or qui lui ont si bien réussi; peut être Mr. de Villars l'accompagnera -t-il car il a depuis quelque tems une faiblesse de poitrine qui l'inquiète.- sa petite femme a été incommodée tous ces tems ci, mais je crois qu'on peut maintenant l'attribuer à un commencement de grossesse qui date d'environ 6 semaines ou 2 mois.....amitiés du jeune ménage au P.G "pénétré du bon accueil reçu" chez lui.....nous vivons cet hiver dans une dissipation qui m'étonne en tous sens....et par le contraste de l'année dernière et par mes propres habitudes Mlle de Pury qui part ce matin et que nous avons eu souvent mais encore moins que nous ne l'aurions désiré le plaisir de voir à la maison pourra te le dire. Adieu etc....

No. 33 / 2 mars 1816 La rente ayant été avant hier jusqu'à Fr. 62.75 j'ai vu le moment où l'on n'aurait pas retiré tes F.5.000.- mais après la bourse l'on est venu m'en demander la livraison qui aura lieu le 5 mars & ce jour-la tu en aura avis et crédit. Elle a été faible hier cotée à F. 62.80. Le coupon va s'en détacher ce qui la fera baisser de suite de 50 S. (*sous, Centime* ????) mais je ne serai pas étonné que pendant ce mois il y eut des baisses plus sérieuses; la partie s'engage entre les Ministres & les Chambres,⁷ la discussion du Budget qui va s'entamer donnera lieu a des séances encore plus orageuses que celles qui viennent d'avoir eu lieu pour le

⁶ 20 mars 1815 : débarquement de Napoléon au Golfe Juan.....juin 1815 : Waterloo...novembre 1815 : 2ième Traité de Paris

⁷ La chambre Introuvable est dissoute en 1816- épuration 70.000 arrestations -exécution de maréchaux de l'Empire (Ney) -Richelieu ministre en 1815- Decazes en 1818

renouvellement des Elections & dont le Public n'a pas été satisfait.- il y voit une violation à la Charte qui pourroit un jour ressembler à l'habit que le Docteur Swift donne au Père dans son conte du Tonneau.- bref on est pas content & je te le répète je *suis? crois ?(rature)* à la baisse.- Je t'avoue même que ces derniers jours & avant que je susses si on retireroit ou non tes F. 5000.- j'avois déjà donné l'ordre de leur rachat à F. 62.50 quitte à un double employ si la première partie nous restait à ce prix, j'en prenois de même f. 10.000.- pour moi. mes limites n'ont pas été atteintes & maintenant j'en suis bien aise, je veux voir quelques jours les bras croisés.- on a fortement parlé hier de changement de ministres....la plupart des remplaçants désignés portoient des nom peu connus.-

-contenu amical de la lettre du P.G. du 22 février, grâce rendue à son intérêt pour son cher Adolphe, -considération sur le dévouement de sa femme, des femmes de Paris, vertueuses et bonne mère, sa fille Adèle qui élevée dans une maison brillante et transporté à Berne, mariée à un homme dont les goûts sont sévères, exigeant même s'y conforme de bonne grâce....

Le pauvre Mainville n'a encore rien obtenu Mr. de l'Espérut qui vint me voir jedy & me demanda de tes nouvelles avec tout l'intérêt qu'il te porte, me présentera ce soir chez le Mral. Oudinot que je me propose de cultiver: c'est un Brave en tous sens & surlequel son Roy & sa patrie peuvent compter.- je partirai de sa lettre à toi pour lui recommander encore Auguste

Ne me parle de ton Mr. de W.- j'ai été plusieurs années a le consigner à ma porte, bien heureux d'en être débarrassé. Si ce n'est pas un mauvais sujet, c'est un panier percé. Je ne prononce point.- mais toujours est-il que ses Parents eux-mêmes m'ont dit qu'il étoit bien à charge à leur famille et de me tenir sur mes gardes

-demandes : de nouvelles d'Alexis, sur maison Montmollin, Prince etc, (trou du cachet lecture peu comprehensible

"Piaget te présente ses respects"...aimant le plair D-d-R a du lui qu'il étoit bien aise que le carnaval finisse !!!

en P.S.: "L'argent est d'une telle abondance qu'on ne trouve pas des emplois solides (?) a 4 Fr. il faut prendre à 3 - 3 1/2 Fauche entre en ce moment tout radieux chez moi.- il a déjà reçu une inscription de f. 8600 de rentes pour le principal.- on va maintenant lui allouer les intérêt de 22 ans !....oh fortune, fortune !! il me donne des nouvelles intéressantes que je lui dit de m'inscrire sur une carte que voici - *nous n'avons pas cette carte* -

No 34 / 2 avril 1816

remerciements au PG il a convenu avec le Cte de Pourtalès - D d R lui écrit pour ratifier la proposition pour l'achat de l'hôtel (*Palais Dupeyrou*) : d'aller jusqu'à 6 mil Louis "mais j'espère que le Roy étant vendeur, il n'y aura pas de lods à payer. Je consens aussi à devoir la somme hypothéquée sur l'objet, en payant 4 % d'intérêts mais comme tout doit avoir un terme je veux qu'on y mette celui de 4 ans pendant lesquels on aura eu le tems de replacer utilement cette somme et que dans tous les cas je puisse alors me libérer.

Maintenant il faut donc attendre le résultat de nos démarches qui je l'espère ne seront pas contrariées par Pourtales dont l'influence là bas ne peut être mise en doute et je ne sais si ils aimeront voir à Neuchâtel des Propriétaires dont l'existence atteigne la leur. quant à moi et les miens je te repette combien nous serons heureux de devenir possesseur d'une bonne habitation dans notre ville natale que un peu plus tôt, un peu plus tard nous habiterons. C'est le voeu prononcé de mes enfants et j'espère bien que l'un d'Eux pourra encore se former sous toi.- puisse t-il te ressembler un jour & devenir aussi utile à sa patrie que tu l'as été & l'a voulu

- reçu lettre du P.G du 24 : Rente :DdR ne voulait rien acheter p. PG au dessus de 58; PG voulait 60 ,6l- il achète p. 5000 à 62 garde 5000 et fais miroiter un gain de 1000 sur 5000 avec vente à 61 et rachat à 63 -

- il ira voir Forestier et s'acquittera des commission du PG-
- dimanche dernier diner en famille avec Oppenmann , Mandrot, diner bien p. la très gentille petite nièce du PG (*Quid ?*)
- lu a sa femme les éloges que le PG a fait d'elle. il ajoute "c'est véritablement une femme aimable, solide et vertueuse" sa santé lui a donné des inquiétudes hier , description du malaise....
- Piaget ne fera pas son affaire, il ne parle que spectacles et plaisirs dans ses bureaux "il y chante tout haut"
- c'est un très joli garçon, mais il réussira mieux à cheval ou dans un Boudoir que chez moi.

No. 35 / 9 may 1816 -lettre bordée de noir-

- de **Villars, mari d'Adèle** est mort, remerciement au PG p. ses condoléances etc...Mme de Watteville prévient de la maladie d'Adèle. La femme de DdR part pour Berne avec Denis son fils, sans s'arrêter à Neuchâtel, ni séjourner à Berne mais se rend de suite à Villars " la santé d'Adèle et les convenances exigent ce parti là..." "que Dieu nous conserve cet enfant chéri, ce rejeton d'une race si respectable..." Les efforts de la mère et du frère devrait inciter Adèle à revenir à Paris. " mais nous serons fidèles à accomplir les voeux de Mr. de Villars, son fils sera élevé par nous en bon Bernois etc....
- souhaite remettre son établissement "que 35 ans d'une direction laborieuse ont amené à un point qui assure de grandes ressources à notre famille qui ne doit jamais le laisser tomber "
- espère la possession de l'hôtel : Fauche-Borel a reçu une lettre du Prince de Hardenberg disant "-la volonté du Roy est qu'on ne dispose de son hotel que sur le refus du Mr. de Rougemont envers lequel il se croit engagé- , mais, mon ami, ne perd pas de vue cette maison Chambrier, parce que j'en ai aussi envie, et que si elle n'est pas chère, si elle me présente un bon placement je pourrai me décider a en faire l'acquisition.
- ne peut recevoir ses parents de Londres, sa femme étant absente...- il a des crampes d'estomac. depuis 8 jours...
- "Je me suis informé du prix du bon quinquina, il coûte ici 20 à 25 Fr. la livre... Je crois que de Londres tu l'aurais à meilleur compte & plus sur.."Adieu etc.....
- P.S : "les fonds se soutiendront aux environs de 59.-.Je crois qu'on ne les laissera pas aller plus bas & les événements, la force des choses peuvent les faire aller beaucoup plus haut."

No. 36 / 28 mai 1816 lettre bordée de noir

- Adèle est de plus en plus mal, lait d'anesse et quina sont prescrits contre toux et fièvre. DdR confie au PG sous le sceau du secret : "Mr. de Villard avait contre Paris une prévention qui prenoit sa source dans une haine anti française d'abord et puis dans une prétention exclusive des sentiments de sa femme qui le portoit à la jalousie ... Sa vertueuse épouse l'avoit, par sa bonne conduite beaucoup corrigé sur ce dernier point mais lui, avoit obtenu un triomphe qui aura fait son bonheur et qui je le crains influera peinement sur le notre. Adèle est devenue Bernoise dans toute la force du Terme et je crois ses sentiments pour nous fort affaiblis". Elle blâme la vie de Paris, parle de revenir à Berne l'hiver prochain "Je tremble que Mr. de Villars n'aye eu la cruelle exigence de lui faire prendre l'engagement de ne pas quitter Berne"....DdR a peur que l'âpre climat de Berne ne soit mauvais p. Adèle " qui a la poitrine bonne, mais délicate" ses larmes coulent à flots, les enfants grandis n'ont plus besoin de nous... etc...il cite Mme de Staël...
- envoi de sa procuration pour l'achat de l'hôtel du Prince, " J'espérois que vu la qualité du vendeur (*le Roi de Prusse*) on m'auroit fait grâce des lods...on n'est généreux qu'a demi ce sera la mesure de ma reconnaissance....La maison Chambrier à 90./M £ de France serait une insigne folie, j'avois compté sur 50 tout au plus. que rend elle ? quel sera le dernier mot ?

- mis en quatre pour recevoir "notre intéressante branche de Londres. Ma cousine est remplie de bonté, de capacité; ses filles sont devenues des intimes amies d' **Uranie**. "J'ai pu, leur composer encore, malgré mon isolement et la saison quelques soirées où elles ont eu l'air de se plaisir.- Aujourd'hui, et par le plus beau temps du monde nous allons dîner à Juvisy, 5 lieues d'ici, chez Auguste de Monttessuy, cousin de ma femme, qui a une des plus belles terres des environs de Paris... Ce bon Georges nous manquera, il est retourné à Londres hier, le cœur bien gros de ne point accompagner sa famille en Suisse.....c'est un bien brave et excellent garçon; ces frères là feront leur chemin & j'espère qu'au bout d'une société de 3 ou 4 ans que j'estime indispensable de renouveler encore avec Mr. Behrend ils seront en Etat de rester seuls comme cela conviendra alors à chacun excepté au Cadet des Behrend vis avis duquel on n'a pas de ménagements à observer.

- la cousine part jeudi par Lyon et le Pays de Vaud itinéraire que lui a conseillé DdR plutôt que Pontarlier, pour qu'elle arrive c/ le P.G. fin juin.

"Je n'ai pas vendu tes rentes à prime, je m'en suis bien gardé. ce ne sera qu'à des prix qui me laisse l'espoir, si ce n'est la certitude, d'empocher la prime en conservant la rente. Les inquiétudes qu'on a eu ne m'ont point ébranlé. Il y a beaucoup de rouspéteurs ou pour mieux dire de mécontents....mais il n'ont point de chefs & le gouvernement se rasseoit chaque jour davantage. La profession de foi plus ou moins sincère, n'importe, des Puissances⁸ a produit le meilleur effet.- Leur proclamation fortifie les bons, encourage les faibles en impose au méchants.- les mesures financières me semblent prendre aussi une bonne route....L'ouverture du semestre, l'activité prochaine de la Caisse d'amortissement.- je compte aussi sur l'effet que produira le mariage du Duc de Berry.- Toutes ces considérations m'ont décidé à acheter F. 10.000 de rentes pour moi.- Adieu mon cher ami etc.....

No. 37 / 20 janvier 1818

..... "**Denis se marie** avec qui ? avec Mlle de **Thelusson**, laquelle ? la fille cadette du cadet des trois frères que vous avez vu à Neuchâtel...Celui qui a possédé Coppet et qui a épousé une riche veuve la Ctess. de Vintimille dont il a trois fille. L'aînée âgée de 22 ans a épousé le baron de Maussion ; la 2de qui n'a pas 20 ans, le comte de Poret et enfin la troisième qui aura 17 ans dans 3 mois devient ta cousine à la grande satisfaction des 2 familles.- C'est une petite gentille fillette un peu enfant gâté dit-on mais qui a de l'esprit et que Denis a assez trouvée de son goût pour me prier de me presser d'en faire la demande dans la crainte qu'un plus habile ne vint la lui soufler car indépendamment des agréments des convenances que nous présente cette alliance, Denis aura un jour de Fr. 35 à Fr. 40/M £ de rentes en Terre, de sa femme.- Les paroles sont données & nous sommes entièrement d'accord sur les points essentiels. Je fais Fr.15.000 de rente à Denis en dot, Mlle Thelusson Fr.10.000.-. Je prends le jeune ménage chez moi. et s'il plaît à Dieu de bénir etc..... nous aurons fait en tous sens une bonne affaire. Celle-ci n'est pas encore publique quoique l'assiduité avec laquelle la famille Th s'est trouvée à tous nos cercles du Dimanche & les soins rendus par Denis eussent déjà prêtés aux conjectures.... aussi telle neuchâteloise disoit elle confidentiellement à Uranie "cette Dlle de Th est bien petite"....., une autre, "elle a l'air fière et revêche".... à présent on la trouvera aimable, la concurrence finit. Les 2 soeurs aînées sont jolies & agréables.- Mr. de Maussion est un homme de 30 ans, un homme à la mode & qui possède le moyen de manger Fr.30/ M de rentes qu'il a apporté en mariage quoique logé et nourri chés Mr & Mme de Th. ainsi que le ménage de Poret.- Celui-ci est préférable.- D'abord l'individu âgé de 27 à 28 ans est un des plus beaux cavaliers de Paris, bon Enfant,

⁸ Congrès d'Aix la Chapelle ?

doux, aimable et d'un caractère plus mur.- L'un & l'autre ont témoigné beaucoup d'empressement à Denis, Adieu mon cher ami communique cette nouvelle à mes bonnes cousines etc....

- comment va ta soeur Lisette après son accident ?

- tu n'est pas cité dans la faillite DuPasquier : tu es donc désintéressé...

- obligation de faire venir Alexis & de le prier d'informer ma bonne soeur du Tertre- si le gouvernement lui rembourse la créance que j'ai donné à son fils, il me fasse passer la somme que je lui placerai ici inscription 5 F...

No. 38 / f° a) 9 juin 1818

Tu auras été mécontent de mon silence, mon cher ami et je le suis moi-même.- mais depuis un mois j'ai été d'une humeur de chien" il a perdu un procès " Le plus injustement du monde à la Cour d'appel où les recommandations de la Cour d'Espagne ont influé le jugement j'avois gagné à l'unanimité au Tribunal de Commerce, juge compétent de l'affaire puisqu'il s'agissoit de lettres de change remise 1808 à Cadix.- elles furent protestées. on ne me le signifia point.- en /bre 1814, c'est-à-dire 6 ans & 4 mois après on me l'apprend en m'en demandant le remboursement.-la loix frappe de prescription au bout de 5 ans.- la loix parla.- en appel on a argué de la force majeure résultant de l'interruption des communications....mais pourquoi faut-il qu'elle porte plutôt sur le tireur ou l'endosseur que sur le portant propriétaire du Titre ? en suite cette raison est paralysée par la preuve de 20 Epoques pendant lesquelles on a pu & on a communiqué.- on correspondait par la voye de Londres & de Trieste..... des faisceaux de lettres l'attestent.... un procès semblable au mien et vis à vis de la même personne avoit été gagné à la Cour d'appel de Rouen.- ici au grand scandale de tout le commerce j'ai perdu le mien qui me coûte au delà de Fr. 30.000.- autre Injustice.-

j'avais souscrit pour Deux millions cinq cent mille francs de rente dans l'emprunt des 14.600000.- et jusqu'au dernier moment j'espérois obtenir au moins F. 500.000 de rentes dans lesquels j.....(rature?)seroit resté quelque chose mes demandes s'élevaient à environ ma soumission dans laquelle je me comprenois pour un Tout dont j'aurois pu disposer on ne m'a donné que F.100.000.- dont je n'ai pas gardé un écu, je l'ai partagé comme je l'avais promis. On m'en a d'autant su plus de gré que les autres maisons de Banque n'ont que peu ou rien cèddé. mais ce qui m'a choqué, blessé, indigné....c'est qu'après avoir été porté au travail de la distribution, à f. 150.000.- comme les 5 à 6 1ères maisons de Banque qui les ont eus, il y eu la veille de la cloture un conseil de révision des ministres qui étoient tourmentés par leurs créatures ou leurs amis pour avoir part à l'emprunt & sur la mienne on me retrancha F. 50/M qui allèrent à un Ouvrard (*le grand financier*), à Mlle Mars, Mlle Leverel etc etc que sais-je...? Furieux j'allais me plaindre au Bron de la Bouillerie, (sous-Intendant des finances) qui me conta le tout et en étoit aussi peiné que moi.-

- envoi au PG de 2 mots du ménage de Muralt qui remercie des bons soins donnés "à cette importante conclusion"

renonce à venir à NE cette année, " à cause de cette histoire d'Emprunt dont les opérations accidentelles exigent ici ma présence; il est d'ailleurs question d'un de 24 millions de rente p. le départ des Troupes. Mrs Baring et Hope viennent d'en traiter avec le ministre mais à des conditions qui révoltent la France et avec raison..... aussi y a t-il bruit et même tapage à la 1ère session et d'ici là les choses pourroient changer.- on m'y a promis un petit intérêt dont je n'ai pas disposé et que je ne disposerai pas.- et certe si Mrs. Baring restent maitres & me tiennent parole je t'y donnerai quelques mille francs de rentes.

-Denis n'ira pas en Suisse, mais à Dormans où la famille de sa femme passe l'été pour prendre connaissance des fermes qu'on lui a données en dot.

“ mais l'année prochaine nous irons tous et jouir enfin de ma belle habitation à Neuchâtel que je vais m'occuper petit à petit de meubler d'ici là. J'ai besoin de respirer un peu en fait de dépenses.....celles que j'ai faites pour les réparations essentielles sont montées à plus de f. 30.000.- Les mariages qui se sont baclés autour de moi ont encore plus secoués ma bourse.- Celui de Denis entre autre, car outre sa dot (qui ne sort pas à la vérité de mes mains mais diminue de F.150.000 de rentes les miennes) J'ai donné pour au delà de F.60.000.- en bijoux et schales, dentelles. ce n'est rien de marier ses Enfants en Suisse, mais ici Bon Dieu Bon Dieu ! Enfin l'argent n'est rien contre le bonheur. Jusqu'à présent Denis & sa femme semblent l'avoir en partage. ils s'aiment etc....quand ils auront des enfants, ce que je leur souhaite cependant pas trop vite....etc -

Le mariage en question pour **Uranie** ne presse pas, il n'a positivement dit non mais à fait sentir ses doutes dans la “dernière lettre à ton ami” (*il n'est pas nommé*):” que la fortune eut tenté, je le comprends & n'en serois pas blessé. mais si on la feroit envisager comme une espèce de passeport, voilà ce qui ne pourroit être admis.”

“J'ai vu & accueillis les 2 jeunes Chambrier autant qu'il en falloir pour être honnête mais non intéressé.- Quant au Père & de Pierre passés ici

No. 38 f° b)

il y a peu de jours je les recevrai à leur retour comme des anciennes connaissances.- L'établissement de Senlis chaque fois que Charles a besoin d'argent il me trouve. - il me dit que dans 3 ou 4 mois tout marchera à sa satisfaction. AMEN !

Oui j'ai très bonne idée de l'état actuel des choses en France où contre vents et marées, bévues, intrigues et faveurs tout marchera parce que la force des choses y mènera comme elle avoit amené une révolution : je parle pour quelques années C'en est assez dans l'écoulement du siècle. Mais on est las, on a besoin de repos.- bien ds mécontents s'engraissent des miettes qui tombent du laissé-aller.... nous nous en tirerons.- nos enfants tâcheront d'en faire autant.

J'ai commencé cette lettre à 8 heures du matin.... 20 fois interrompu il en est 11.- mes courriers me talonnent....adieu je t'embrasse

No. 39 f°a) / 20 sept 1818

Sans nouvelle depuis longtemps il voudrait savoir ”....si ta cure aux **eaux de la Brévine** t'aura fait du bien ?si tu as fait de bonnes vendanges”.parles-moi de tes fils de ton intérieur ta santé meilleure , tu dois songer a toi et aux tiens... “Si les rentes reviennent à F.80.- je suis décidé à jouer les tiennes à prime de mois en mois, je t'en préviens d'avance. Retirées à ce prix elles te laisseroit un beau bénéfice. & la certitude d'y rentrer plus tard avantageusement.- si on ne retire nous retirerions une prime de 20 ct. (?) ce qui feroit F. 2000 moins le courtage & je voudrois que celà nous arrive bien des mois de suite.- Je l'aurois pu il y a 6 semaines mais le désir d'accrocher le dividende qui mûrissoit m'a fait manquer le coup.- Maintenant que nous le tenons & avons 6 mois devant nous j'atends l'occasion. J'aurois bien du plaisir mon cher ami à t'annoncer quelques primes à ton crédit.- J'envisage toujours nos fonds comme très solides mais sujet à bien des fluctuations. rien de décider encore pour le nouvel & j'espère dernier emprunt dont on dit que les conditions seront modifiées & laisseront moins de marges aux prêteurs auxquels, il faut en convenir, on sacrifioit trop les intérêts de l'Etat.-On attend avec impatience l'ouverture du Congrès & l'on ne doute pas que l'évacuation du Territoire français ne soit une de ses première décision.- Je ne suis du très petit nombre de ceux qui redoutent cet évènement désiré par tous français ayant un peu de sang dans les veines.- Le Roy & la Charte est leur devise & c'est la mienne aussi.- Pillichody ne te parlera pas dans ce sens.....tout va au plus

nul & pour que tout allât bien il faudrait que Monsieur fut à la tête & qu'il donne les places à ses entours.....Je n'ai pas besoin avec toi de m'étendre, nous nous entendons: le bon de Bloney va également prêcher cette doctrine à Berne où elle trouvera des gobemouches tout comme à Neuchâtel.- c'est une terrible chose que de voir les choses à travers le Prisme des Passions ou de l'intérêt !

- le mariage d' **Uranie** avec Mülinen refait surface L'avoyer demande des explications par l'entremise de Godefroi (de M.?) un ami de Denis du refus " dont on étoit très affecté" Il donne franchement l'explication à l'Avoyer "différents rapports m'avoient effectivement déterminé à ajourner un projet qui a bien des égards m'eût sans cela été agréable.- qu'une alliance avec la famille de Mülinen pouvoit me flatter, mais non pas m'étonner.- que par contre je l'avois été & très blessé que le Cte Mülinen n'eut vu dans un mariage avec ma fille qu'une affaire d'argent sur laquelle il crut devoir s'appuyer pour justifier des cotés faibles.".....lui n'en connaît aucun mais parle des défauts du prétendant, parent de l'avoyer "(Toujours d'après ce qui m'étoit revenu)-L'Avoyer lui répond que ce qu'on lui a rapporté et dont il avait lieu d'être offensé, ne sont que calomnies & que son parent en tirera une "vengeance éclatante si il pouvoit en connoître les auteurs" L'Avoyer ne se serait pas mêler d'une affaire qui pourroit causer du regret aux 2 familles....le prétendant écrit à Denis en demandant de pouvoir venir se justifier à Paris...."Si après cela je me refusois à un événement dont dépend le bonheur de sa vie que du moins je ne pourrois pas me refuser de lui rendre mon attachement & mon estime etc....J'ai répondu à l'Avoyer que je ne voyois plus d'inconvénient à ce que son parent vint passer quelques semaines à Paris (il est très lié avec l'ambassadeur Cte de Gallatin qui déjà m'en avait dit beaucoup de bien ainsi qu'à des amis communs que j'avais chargé de le sonder adroitement) Mülinen est à Paris, fait sa cour à Uranie, son père ne décidera pas sans sa volonté...On a cherché à lui nuire à Berne à Neuchâtel comme à Paris " Ce mariage, si il s'exécute fera des jaloux et des envieux....." Il est faux qu'il ait demandé la main de Mlle de Pourtales:en allant à Neuchâtel, il fut porteur de 2 lettres /

No. 39 f° b) / de l'avoyer de Mülinen :une p. le PG remise comme il partait à St. Aubin, l'autre pour le Cte Louis de Pourtales qui lui fit beaucoup de prévenances pendant les 24 heures passée à NE, c'est tout. En confidence p. le PG et ses soeurs DdR donne la position de Mülinen il est à Baden c/ le roi de Wurtemberg. "Le roi et la reine l'aiment "etc... ils connaissent DdR et sa famille tant par leur séjour à Paris que par leurs amis, les Zippelin & les Wintzingerode etc... -Mülinen pourroit obtenir la représentation du Wurtemberg à Paris, ou éventuellement celle de Suisse "où le Roy n'as pas encore de ministre", cette place lui permettrait de passer un mois en Suisse et s'il le choisi en été, réunirait la famille. Il conserverait celle de Baden ce qui lui permettrait d'augmenter son traitement- Mülinen gagne actuellement Fr.20.000.- . "Sa mère jouit de 300 louis de rente, placées en fonds de Terre, elle lui en abandonne de suite 2/3, il est, comme tu le sais, fils unique. Je donnerai f. 10.000.- de rentes en dot à Uranie. Ils auront de quoi vivre honorablement. énumération des qualités et défaut du futur : brave, plein d'honneur, rempli d'égards avec sa mère peut être un peu avantageux et grand parleur, il est jeune, 28 ans l'âge pourra rectifier...

- Il achètera la montagne de Luzerne offerte p. 13.000.- £ de Suisse il y a 3 ans, quoique depuis le revenu ait diminué de 2 louis elle n'en rapporte plus que 28 au lieu de 30.il attend la réponse.

- Alexis veut vendre sa vigne des Saars + un petit verger p. 1000 louis. DdR ne marchandant pas avec lui. et est acquéreur. Il attend également à la réponse. "Cette vente réunie à celle d'un petit jardin dans le Fbg. + celle de sa maison de la poste lui permettrait de garder la maison qu'il habite & à laquelle ils tiennent beaucoup...."

" je veux petit à petit me faire une certaine masse de vignes & j'y consacrerai à l'avenir un milliers de louis toutes les années Celui de mes fils qui aura un jour mes Caves de NE y trouvera un moyen de les utiliser et je les rattacherais par là à une patrie que je ne veux pas qu'ils oublient. Adieu mon cher ami etc....signé de

Rougemont

P.S : "Je ne suis pas content de la Santé de ce pauvre Alex. Jeanneret qui vient me voir quelques fois il est fort occupé.- J'entrevois quelque avancement pour lui auprès de son nouveau Patron...

On me dit que les affaires de **Charles** vont bien, ses machines réussissent & il ne peut pas fabriquer autant qu'on lui demande.- que Dieu bénisse ses efforts !

No. 40 / 6 8bre 1818

- le mariage d'**Uranie** est décidé, la famille dîne c/ l'ambassadeur du Wurtemberg le Cte de Galantin, " qui depuis 10 ans connoit, aime et estime le Cte de Mulinen.....etc....m'a confirmé dans l'opinion avantageuse que je me suis formé de son caractère qui est franc, loyal, vif, impétueux, avantageux, beaucoup d'amour propre, de l'Esprit des connaissances, des talents.....voila mon cher ami des éléments qui peuvent avec le tems & la maturité qu'il amène faire un homme essentiel; il est bon et aimable pour le moment....." Le Cte rentre à Stuttgart " auprès du Roy dont il a été plusieurs années le compagnon d'armes & l'aide de camp. ". il rentre à fin déc., les noces pourront se faire en janvier.

- envoi de procuration au PG pour l'achat de la montagne De Luze-Mézerac pour 13.000 £ de CH (rachat : DdR l'avait vendue à de Luze) et pour l'achat du "Saarberg" (sic) et de ses dépendances à Alexis p. 1000 louis.*(la maison des Saars)*

En P.S. " mon ami Je ne cesse de recevoir des quittances de Mr. Fornachon pour des paiements faits à Mr Morel au sujet de mon hôtel.....en voila encore une de cent louis qui me parvient à l'instant.- Depuis que Mr. Morel s'est chargé de mes réparations je n'ai pas encore pu obtenir un compte.....une ligne de sa main. De grâce prie le de me fournir ses comptes car je ne sais vraiment pas où j'en suis & ne peux concevoir l'employ de tout l'argent qui se dépense.- je suis bien loin de rien imaginer qui pût blesser Mr de Morel dont je connois la délicatesse, mais on me fait aller trop loin et il est tems que ma bourse se repose: j'ai voulu réparer ce qui l'exigeoit mais rien *au dela* " *trou du papier?*

No. 41 / 28 9bre. 1818

- renvoi d'une procuration pour les actes de Luze et Alexis, la première étant insuffisante.

- considérations sur le mariage d' Uranie : "il occupe beaucoup en ce moment mon excellente femme qui pleure d'un oeil & sourit en préparant le Superbe Trousseau de sa fille. Je n'ai pas voulu mon ami que rien y manquat en même tems que je n'ai pas voulu M. qui n'est pas riche fit des folies pour se conformer à l'usage & commençat par s'endetter en achetant Diamants et Dentelles.- mais je n'ai pas voulu non plus que la bonne Uranie fut moins bien que sa soeur, & que dans le public M. passat pour n'avoir pas fait de cadeaux de noces.- J'ai acheté des dentelles et pour F20/m de Diamants qu'il mettra dans la corbeille & qui pour le public auront l'air de venir de lui. C'est une petite satisfaction à la vanité de nous Tous, Uranie en tête.- A Paris il d'usage d'étaler pendant qq.jours le Trousseau et les cadeaux de noces.

Voila toujours nos fonds bas....ils pourront baisser encore si les Anglais, contrariés par le change, ne viennent pas à notre secours en absorbant le Trop plein.... Le numéraire est beaucoup diminué depuis 6 mois, plus de 200 millions ont été expédiés et il n'est plus en proportion ici avec la rente flottante". Regrets de n'avoir pas vendu les 10.000 francs du PG à 78/79 : "Je voudrois pour mille Ecus de ma poche en avoir fait entrer autant dans la tienne...(!!! *l'hypocrite*) si nos fonds tombent encore 6 que j'y voye les apparences d'une reprise à la hausse je t'en achèterai encore F.5000 francs dont l'argent viendront quand tu pourras, je serai bien heureux si en t'en avançant un peu du mien, je t'en fais gagner beaucoup. Adieu mon ami, nous sommes encore dans une vilaine crise qui m'a coûté plus d'une heure de sommeil.

Heureusement que jusqu'à présent elle ne m'a rien couté de plus... mais que j'ai du me retourner, faire, défaire, compenser.....je suis bien content de moi.
Adieu mon ami je t'embrasse

No. 42 / 16 janvier 1819 : La reine de Wurtemberg est morte : **Uranie** dans le deuil ainsi que Mülinen, perte d'une protectrice avant qu'Uranie lui soit présentée...mais le jeune ménage va bien...pourtant il y a là- bas une belle-mère , " qui est très tracassière, un véritable cerveau brûlé....mais Uranie est si douce, si raisonnable & Mülinen si résolu lui même de ne pas laisser agir une influence dangereuse dans son intérieur que je me tranquillise sur ce point. mais la pauvre Uranie va devoir renoncer et cela dans le moment qui lui était le plus flatteur, a bien des fêtes qui auront lieu & pour lesquelles de jolies toilettes se préparaient. Heureusement que leurs présentations à la cour (*de France ?*) & au palais royal ont eu lieu il y a un dizaine de jours. Mme de Villars (*Adèle*) aussi a été présentée . La Duches. d'Angoulême a été on ne peut plus accueillante pour elles , & surtout pour Adèle a laquelle Elle a parlé plus de 10 minutes & ne cessant de faire l'Eloge des Suisses, de leur Patrie.....que les Les Thuilleries (sic) ne les oublieroient jamais. J'ai su en suite par Bloney & autres Suisses que mes filles avoient produit une sensation très agréable tant par leur bonne tenue & leurs manières que par la mise riche & élégantes de toutes deux. **Adèle** en robe d'or avec ses perles & celles de sa mère, **Uranie** en robe d'argent avec ses diamants et ceux de sa mère. Voila tu le comprends quelques lignes pour mes jeunes cousines tes filles.

- les rentes sont à 62, si elles reviennent à 66, il en achète F. 5000.- p. le PG. Il les lui avance avec l'espoir de lui faire faire une bonne affaire.

- la "bonne et respectable cousine Lisette" lui vend sa montagne p. mille louis, qu'il lui garde à l'intérêt de 5 %"Mes enfants la conserveront ainsi que moi avec le doux souvenir qu'elle lui a appartenu et je désire que je lui paye longtemps cette rente... (*est-ce la Rougemonne ?*) veilles donc, mon cher ami passer l'acte relatif à cette cession & si plus tard tu trouves aussi a réunir la montagne du Soja (*Solliat*) qui me touche & qui devrait m'appartenir si Mr & Mme G. Pillichody avaient du sang dans les veines, fait ça pour moi. J'aurois alors 3 montagnes qui pourroient contenir au moins 100 vaches et être sous le même fruitier. C'est Mme de Pourtalès d'angolon (*Engollon ?*) qui la possède aujourd'hui & me l'a enlevée au moment où j'en traitois. Ce G. Pillichody me doit tj. F. 15 à 16.000.- dont je ne puis rattraper un Ecu & le bon de la chose c'est que son impertinente femelle trouve mauvais que j'ose les réclamer vu nos relations de parenté et d'amitié...

Sois tranquille sur Jeanneret & sa santé qui n'est point délabrée comme tu le crains. Il est venu passer la soirée chés moi jedy dernier.- Je lui ai prêté 25 Louis dont il avoit un besoin pressant.

Voila ton Cpt. arrêté au 31 Xbre & d'après lequel il te revient à cette date F. 1949.- portés à nouveau.

Adieu etc...

Mr. de Lespérut est toujours à Surville où je lui ai envoyé ta lettre.

M de Mainville est très mal... paralysé (sic) depuis 3 semaines & condamné des médecin.- Sa femme sera d'autant moins sensible à sa perte que 15 jours avant de tomber malade il lui a fait don de tout son bien (les dots des Enfants prélevées) L'acte a été passé devant notaire, signé de part & d'autres mais demeuré chez le notaire d'où je me suis dépêché de le retirer. J'estime qu'il lui restera une jouissance d'environ F. 200/MI.

No. 43 / 4 mars 1819

“ Le rapprochement de **Charles** me coûte déjà F.18.000.- que je lui avançai en Xbre dernier sur ses traites sur Boyve qui vient de manquer: Dieu veuille que je ne sois pas pincé pour plus forte somme avec Charles que j'ai constamment aidé dès lors contre des valeurs qui ont encore à courir..... ce n'étoit ma foi pas la peine de venir m'embrasser après 20 ans de bouderies pour m'impliquer dans son désastre."...considération sur son bon coeur et sa faiblesse en résultant..." je serai toujours un imbécille"....."Enfin voila comme va le monde" etc....Il faudroit, je le repette, en Affaires ne se servir jamais que de sa Tête & jamais de son coeur. Et encore la Tête ne vous en met pas toujours à l'abrit.- Je croyois très bon ce Werthmann, qui m'emporte F. 50 /Ms. toutes fois j'avois réduit son crédit des 2/3, car l'année précédente il avoit F. 150/M. credit chés moi"etc..... “Je n'ai eu ni instinct ni esprit avec Merian du Havre (frère des frères Mérian de Bâle), un des plus grands gueux que la terre aye produit: il m'emporte f. 60 / m. & il n'y aura pas 15 % à retirer. Il vint ici en Xbre au fort de la Crise, me voyoit presque tous les jours....un air calme, serein, justifioit ses assurances qu'il étoit étranger a toutes les pertes qui se faisoient au Havre.... qu'ils n'avoient point de marchandises.... qu'il retourneroit enfin au Havre pour y attendre tranquillement la fin de tout ceci. le Samedi 19 février il me fait payer F. 40.000.- pour sa maison et le lundi il m'annonce sa faillite-- Je t'avoue que pendant 8 jours j'en ai été Ebêté.....que je n'avois plus ni point d'appui ni boussole & que j'ai cru que toute la Terre alloit me manquer.- bien des braves gens en auront pâtis car cela m'a fait prendre le parti de ne plus accepter en blanc a un très petit nombre d'exception près. Voilà 4 ou 5 faillites que j'ai depuis 2 mois et elles me mettent de très mauvaise humeur, dans un moment surtout où j'ai bien des dépenses extraordinaires à faire.- Mon année 1818 a été brillante, je t'en dirai le résultat quand mon bilan auquel on travaille sera terminé, mais il faudra regorger en 1819.

.....” la crise est violenteet si les Ultras l'emporteroient, je réaliserai vite ton affaire et la mienne que ces gens là sont condamnés par le destin à faire des sottises aussi longtems qu'ils existeront ne seront corrigé que par une leçon terrible qui les attend & à laquelle ils n'échapperont pas si ils continuent.....mais elle ne donnera pas sans secousses & bien que le résultat n'en soit pas douteux il n'en est pas moins vrai que pendant la lutte, telle courte qu'elle fut, .les fonds baisseroient beaucoup & il faudroit avoir vendu avant poiur y rentrer alors.- j'ai l'oeil au guet, sois tranquille.”

- Mr Fornachon a payé 600 £ à **Alexis** qui n'a pas daigné écrire à son oncle !

- *Il vieillit* : Je n'éprouve que des regrets sur le passé, peu de satisfaction au présent et beaucoup de craintes pour l'avenir qui malheureusement se prolonge plus sur mes enfants que sur moi”.

No. 44. f°a) / 4 avril 1819

- Lespérut a passé, il attend le PG à Surville “ne fut-ce que pour 8 jours”. Son mérite (*celui de Lespérut*) sera reconnu, il finira par percer, dommage de laisser des talents politiques se perdre...

“les gens les mieux doués en facultés intellectuelles finissent par s'enrouiller s'ils ne sortent de leur Trou & ne voyant le monde, ne jugeant les hommes qu'à travers le prisme rétréci & toujours coloré de petites passions, sur de petits intérêts dans un aussi petit local que Neuchâtel.....tel est le sort de ton Maire de la Ville, qui du Pont de Thiel à Troids Ros y a vu l'univers. Il n'a guère été en contact qu'avec des hommes qui l'ont ménagé, flatté ou évité.....l'esprit ne s'étend pas de cette manière & ses erreurs ne se redressent point.-”

- DdR a gagné F. 500.000.- en 1818, :

“mais une partie a été absorbée par des dépenses extraordinaires, le mariage de **Denis**, celui de Françoise, les réparations de mon Hôtel de Neuchâtel figurent pour

plus de F. 150.000.- dans cette absorption cela n'empêche pas que ma fortune n'aye augmenté cette année là d'environ F. 400/M."

Cette année sera moins belle, suite à des faillites (déjà rattrapées).

"Le mariage d'Uranie me coûtera de F 60.000.- l'ameublement de Neuchâtel plus de F. 30.000.- & la famille du Tertre 15 ou 16.000.- peut être plus car j'ai consenti à quelques sacrifices auprès de 1 ou 2 créanciers récalcitrants pour racheter dans le silence leurs créances si on peut par là éviter un dépôt & faire marcher les choses. mais tu comprends que le plus profond secret doit accompagner ces transactions.

Je ne puis consentir à ce que tu disposes de moi pour rembourser Mrs. de Sandos & d'Yvernois des avances faites à Alexis pour lequel je viens de me prêter garrant auprès de J.J. Merian qui vouloit être aussi remboursé d'une somme d'environ 100 Louis qu'il consent à reporter pour une année.- si celle-ci va bien je pourrai faire plus que d'avancer ces 3 objets pour Alexis mais je ne prends aucun engagement & ne veux plus rien déboursier en 1819.- Tout ceci entre nous.

J'ai fortement à Coeur de remettre ce ménage & celui d'Aneth à flot & je lui destine une portion de mes succès.- qu'ils prie Dieu pour moi !"

D.dR approuve la sagesse du PG qui ne veut pas augmenter ses fonds de France

"Tenons nous en donc à tes F. 10.000 de rentes. Si elles viennent à f. 70.- je les vendrais à prime.- cette prime j'espère nous sera renouvelée plus d'une fois & si on retiroit les fonds il seroient bien vendu & à un prix qui laisseroient l'espoir d'y prochainement rentrer avec avantage etc....-

le PG demande des appuis pour envoi de ses filles en Allemagne p. apprendre l'allemand et l'économie domestique. DdR s'étonne que les tantes ne puissent enseigner cette dernière et trouve la séparation dangereuse, cependant il écrira au Cte de Mulinen.

"Est-il vrai que Georges Petitpierre est placé en qualité de Secrétaire de légation dans une cour qu'on n'a pas pu me nommer ? C'est mdme de Pourtalès-Gorgier qui dinant chez moi il y a 8 jours avec l'ambassadrice de Naples me l'a dit. pourquoi ne m'en as tu point parlé ?"

No. 44 f°b)

" ah que je voudrais que tes fils fussent en âge d'être aidés, poussés, placés !.... ce moment arrivera & si je vis encore & que ma position me le permette j'espère que tu me permettra alors d'agir avec eux un peu en Père etc....."

No. 45 / 22 mai 1819

-Jenny (*Thelusson femme de Denis*) a accouché.

-considération sur les affaires dont il a chargé le PG à NE " Je regretterois avec toi que cette montagne vint à me manquer; je souriois déjà à l'idée de la réunir aux 2 autres & du tout n'en faire qu'une- le plus belle du Pays-- J'attends avec impatience ce qu'il t'aura réussi etc....J'arrive à un âge où il ne faut pas trop tenir à l'accomplissement de ses vœux & s'accoutumer à n'en pas former d'éloignés ou difficiles

.....Je crois que nous baptiserons Jeudy prochain & que d'ici là on ne changera pas 10 fois de nom comme on l'a fait depuis la naissance.....il y a 8 personnes dans la famille Thellusson

qui composent le Conseil de famille qui fut augmenté hier par Lord & Lady Rendlesham (ce son les Thelusson de Londres) aimable ménage dont le fils à venir & dont Mdme va accoucher dans un mois en Angleterre, aura dit-on à sa majorité 1 million sterling de revenu...il faut bien établir le cousinage jusqu'à la centième génération.- aussi je leur ai donné hier un beau & bon dimer dont j'espère que les

dessendant (sic) de mon fils se ressentiront en 2440."

Mon cher j'ai depuis mardi dernier 24 caisses qui voyagent pour Neuchâtel.- Elles contiennent de bien beaux meubles pour mon hôtel.- cela nous va tout aussi bien qu'aux Pourtalès & j'espère que tout en me critiquant on s'y accoutumera....

-les fonds remonteront ds. peu de temps quoiqu'il arrive ils ne peuvent reculer beaucoup

"Il faut que l'on déraisonne furieusement à Berne...." Bloney voudrait que DdR rectifie les idées..."mais ma foi je n'y prétend pas.- vous avez là des Justus *Grunner* (?), des Olry, qui exploitent au profit de leur Cour la Sottise & l'ignorance des Ultras Suisses.....mais heureusement que là comme ici il ne font qu'une minorité trop réduite & combattue pour l'emporter.- le Pauvre Tscharnier en perd la tête... on le tourmente & l'assomme de là bas Adieu etc....

No. 46 / 7 8bre. 1819

- rentré à Paris: " 2 jours de beau le 1er jusqu'à Besançon; les 2 suivants très mauvais et les 2 derniers passables. pas un clou n'a manqué a nos voitures ainsi donc c'est un voyage à citer.-".

- Souvenir des moment agréables passés en Suisse & surtout NE où on lui témoigne du plaisir de le revoir installé, renouvellera le voyage.

- DdR a reçu une lettre de Londres de Georges le neveu du PG, considérations sur les associés de Georges, conseils qu'il faudrait lui donner etc...

- Uranie et Mülinen ont reçu à Carlsruh le Roy (de Wurtemberg) qui a couché chez son ministre (Mülinen ??) "Uranie fit le thé & le Punch pour le Roy qui pendant 2 heures & demie soutint la conversation la plus aimable & j'ose dire la plus amicale.- il se retira à Onze heures pour se coucher & peu de moment après fit remettre à Urani un charmant collier de perles fines avec des rubis Balais entourés de Diamants.

-longue description des éloges d'Uranie etc...de sa joie de voir les Mülinen à Paris cet hiver

-Ddr est content que Lisette ait touché 25 louis de Fornachon p.les 6 mois d'intérêts dus, mécontent que le fruitier ne lui ait pas encore payé 1 écus. Montandon doit les lui réclamer. Montandon doit aussi rectifier des Titres, acquérir des montagnes p.DdR " je voudrais bien que Combe à Boudry ne m'échappe pas"

en P.S:enverra qq. lettres de recommandation p. Turin à Georges Petitpierre

No. 47 / 18 mars 1820

- considération sur la rente: il n'as pas acheté les F. 7500.- annoncé cause variation de cours: de 72.50 à 74,25

"Je t'ai parlé durant mon dernier séjour en Suisse de l'à propos qu'il y auroit à faire l'aplication des dispositions du fondateur de notre Caisse de famille en faveur d'un de ses membres qui n'osera point y recourir mais qui cependant en a un véritable besoin et au devant duquel il est de notre devoir, ce me semble, de venir. Il s'agit d '**Alexis, de sa femme et leurs 5 enfants** qui ne pourront être élevés dignement si nous ne venons pas à leur secours. Je les aide tant que je puis, voilà 2 années de suite que je verse plus de 50 louis dans ce ménage, mais ce n'est pas assés & vraiment, mon ami, il est dans l'esprit de notre établissement d'y suppléer :j'opine donc pour que l'on puise à l'avenir 50 louis chaque année p. l'éducation de cette génération qui ne doit pas un jour déshonorer les notres. réfléchis y & consulte aussi ton bon coeur.

Mon ami j'ai fait le relevé de ce que la famille du Tertre m'a coûté depuis l'année 1781.- croirois-tu que cela se monte à plus de f. 122.000.- Heureux me diras-tu celui qui a pu semer ainsi sans s'en appercevoir....oui tu auras raison mais aussi j'ajouterai

heureux celui qui rencontre un Terrain fertile où cela fructifie p. l'amitié..Le courrier part etc...

No. 48 / 11 9bre 1820

- condoléance pour la mort de la soeur du PG,(probablement Lisette) "que je plains ta bonne & aimable soeur Caton dont toute l'existence lui fut consacrée". DdR heureux d'avoir pu l'embrasser cet été à St. Aubin, trouvera un grand vide quand il reviendra etc....longues considérations sur la défunte... ..il conseil au PG. "diminue ton travail, je ne cesserai de te le répéter mouvements d'impatience & de dégouts que de bien méprisables contrariétés font naitre souvent chez toi tâches d'en éloigner la cause si tu ne peux la surmonter.- songes à ces excellents garçons si jeunes encore etc.... songe à cette excellente soeur Caton & à l'isolement où elle va se trouver....etc

No. 49 / 20 janvier 1821

- cpt courant du PG
- lettre à prendre connaissance et faire suivre
- "Je sais qu'on m'attend qu'on me guête, qu'on seroit charmé de me voir en défaut en cette occasion & y puiser les armes contre moi..... je le sais, te dis-je et je t'en parlerai quand nous nous reverrons....On a bien de la peine à me pardonner ma fortune, mon luxe les mauvais exemples qui s'en suivent !.... Helas ce qui est presque une vertu chez Mr. de Pourtalès est pour moi Objet de sarcasmes & de reproches....." ingratitude des compatriotes " etc...

- "remets la lettre et dis-moi l'effet qu'elle aura produit" (???)

- Lespérut a échoué à la députation. Sa femme est accouchée d'une fille...

Adieu mon ami je ne te parle pas de l'horrible attentat de samedi... il afflige tous le monde sans étonner personne.- quand on ne fait pas, on ose pas on ne veut pas punir le Crime on l'encourage.- 2 jours avant l'événement M^{me} la Duchesse de Berry trouva sur la cheminée un morceau de Papier sur lequel on avoit écrit au Crayon "on vous fera sauter tous....elle eut la fâcheuse légereté de ne pas vouloir y faire attention, brûla le papier & n'en dit rien a personne.- ce n'est qu'à l'événement qu'elle en a parlé adieu etc.....

en P.S - **Alfred** est tombé sur le boulevard, on lui a appliqué 15 sangsues au genou.

No. 50 / 27 janvier 1821

- lettre adressée à "Messieurs les commissaires liquidateurs de la dette neuchâteloise" (*prob celle dont il parle le 20*) :

- il ne doit rien mais veut être solidaire de ses compatriotes et offre une soumission p. 500 louis.

No. 51 / 6 février 1821

- content de l'amélioration de la santé du PG, mais déconseille d'aller à Berlin s'il n'est pas sûr de lui :qu'arriverait-il s'il avait une rechute en voyage. "J'admire ton courage mais ne précipite rien...le mal hélas pourroit être sans remède, du reste continue à entretenir les bonnes dispositions que tu remarques là bas et autour de toi"

- conseil d'abandonner les affaires publiques qui ruinent sa santé et de s'occuper des siennes et de sa famille

- les fonds publics résistent aux attaques," toutes ces pétarades de 5 à 6 livres de poudre n'avaient pas d'autre but" (que de les attaquer) "on a imité ma signature pour donner un ordre de vente"...etc...

- "tes 500 louis de l'héritage de Lisette, je pense à les placer dans la rente, mais soit

que tu approuves cette intention, soit que tu préfères les garder en cpt courant c/moi, il faut préalablement me renvoyer mon billet de mille louis que je lui avait souscrit. cela fait j'en porterai la moitié au crédit de Mr. Petitpierre qui pourra alors en disposer en faveur de Mr. Robert Bovet et jusque là je lui en bonifierai les intérêts sur le pied de 4%, mais avant tout, mon billet, tu le comprends bien doit m'être rendu."

- "j'ai refusé de louer ma cave et ne le ferai qu'en ta faveur p. 50 louis (on m'en offrait 60), mais te déconseille le commerce des vins vu les importations de vin français"

- "si on obtient de Mr de Sandoz ou d'autres des fonds à bas intérêts à prélever à Paris sans subir l'agio qui existe maintenant, ce ne peut être qu'une bonne affaire"....

- "passons maintenant à **François Rougemont** dont la lettre m'est parvenue en même temps que la tienne:

- d'abord je dois porter mon attention sur notre Caisse de famille dont l'institution a indubitablement eu pour but d'en secourir les membres qui en auraient besoin et cela de la manière la plus économique pour eux s'ils étaient dans le cas **d'y recourir à titre d'emprunt**. Moi qui y ai versé **en don environ 400 louis**, je certifie que telle a été mon intention. Je trouve donc trop rigoureux d'avoir ...

Fo 51 b)

...exigé d'un de ses membres un intérêt plus fort qu'on en tiroit d'autres débiteurs. Tu me diras que c'était pour stimuler l'exactitude au paiement des intérêts...j'acorde le motif et la forme même mais dans un cas de détresse comme s'est trouvé notre malheureux parent froissé par la faillite de son frère **Charles**, par des mauvaises récoltes, le tout accompagné de charges de guerre, je trouve, dis-je qu'on auroit tort de lui passer un intérêt plus fort que le 4 % et que se prévaloir de la stipulation du billet seroit d'une rigueur entièrement opposée à l'esprit du fondateur de cette Caisse et de ceux qui dès lors y ont contribué...

ainsi mon cher ami je t'invite fort à fournir à Fr Rougemont un nouveau compte où les intérêts qu'il doit seront calculés sur le pied de 4 %. C'est dans ce sens que je lui répondrai tout en lui demandant l'emploi qu'il a fait d'une somme d'argent que Mr. de Muralt me dit lui avoir envoyé (en Xbre je crois) pour solder tous ces arriérés ? .

Mr. de Muralt que je vois animé des meilleurs intentions pour les parents de sa femme, trouve que les dettes de son Beau-père ne s'élevant pas à beaucoup près, à la moitié de la valeur actuelle d'Aneth, il ne voit pas la nécessité recourir pour la Caisse de famille à une addition de Sûretés qu'elle n'exige pas pour les autres créances....Toutefois & pour prouver sa confiance dans la bonne situation de son beau-père et justifier son désir que les intérêts soient réduits à 4 % il consent à donner sa garrantie pour le Billet qui sera réglé avec la Caisse de famille , en réunissant en un les coupures qui existent. Ainsi mon cher ami, voilà une affaire qui peut se terminer au gré de tes désirs sans avoir besoin de recourir à des moyens qui pourroient nuire au crédit de notre parent.

- **Je t'ai dit plusieurs fois qu'il me sembloit que la CdF étant instituée pour venir au secours de ses membres qui en ont besoin et non pour former annuellement une augmentation du capital sans objet, je trouverois que c'étoit le moment d'en faire l'aplication en faveur du ménage d'Alexis chargé de 5 enfants etc... j'en dis autant de celui de François qui n'a qu'un fils à la vérité à pourvoir, mais encore convient-il que ce fils, ainsi que ceux d'Alexis, reçoivent une éducation analogue à leur naissance et qui les mettent à même de faire fortune et de paroître dans le monde de manière à ne pas nous faire rougir...**

“ J'estimerai donc de toute justice que sur les revenus de la Caisse de famille on distraie chaque année une cinquantaine de louis que l'on partageroit entre ces 2 ménages. En agissant ainsi, le capital de la Caisse continuerait à acquérir encore

une certaine augmentation. car **J'en estime en ce moment les revenus à environ £. 3200.-** Toi et moi, comme les aînés de la famille avons ce me semble le droit de nous permettre l'initiative de cette proposition et même sa résolution... si tu crois que la branche de Londres doit être consultée, il conviendrait qu'elle investit une personne de Neuchâtel de sa procuration pour avoir voix délibérative dans la discussion qui s'établirait à ce sujet & où la pluralité des voix l'emporterait.- toutes fois, je le répète, j'aurais cru trouver dans les statuts de cette Caisse & la juste appréciation des sentiments de son respectable fondateur de quoi investir suffisamment le gérant pour une semblable décision.

- **Alfred** est remis de son accident mais ne fait pas attention: 19 ans, une tête chaude, un corps robuste...soudis du père

"je me remue comme 4 pour nos 2 jeunes Jeanneret que j'ai quelques fois à diner chez moi.- , je fais travailler l'aîné tant que je puis & j'espère par mes recommandations auprès du ministre de la Marine obtenir pour le cadet ce qu'il désire ardemment ; sa translation de la marine Royale dans la Marchande tout en conservant son rang primitif . C'est un très joli et intéressant sujet...etc désire lui être utile,ainsi qu'à ce pauvre Alexandre qui se donne bien du mal,..... je lui ai encore avancé 25 louis qui ne seront point mais le fussent-ils je ne les regretterais pas.- perdus "etc....

- la cousine **Rose** a-t-elle reçu l'envoi d'Alfred ? il attendait un mot de sa part.

No. 52 / 20 février 1821

- *concerne une lettre de DdR que le PG a bien fait de ne pas remettre (voir no. 50)* "au comité liquidateur de la dette publique" *le but de DdR* "était de dégrèver par mon don volontaire ceux de mes compatriotes sur lesquels cet impôt auroit pesé d'une manière trop incommode " il s'en tient donc à une valeur de S (suisse ?) £ 130.000.- alors qu'il voulait donner 500 louis - - *calculer le rapport louis /£*

-les 300.000 £ de Suisse excède la réalité de ses propriétés, " mon Domicile étant à Paris les meubles à Neuchâtel n'en sont point passibles en suite je dois encore Fr. S. 100.000.- sur les Immeubles que je possède à Neuchâtel & cette somme doit être soustraite de celle sur laquelle le droit s'exerce" se serait une double imposition, puisque le débiteur est taxé sur cette somme comme fortune. il compte l'Hôtel à 100.000 £ de Suisse, les vignes à 20.000 £ , la partie liquidée des montagnes à S £. 80.000 = S. £ 200.000.- donc bien loin de 300.000 etc c'est pourquoi les 500 louis proposés était un don volontaire....s'il faut y passer prendre la somme nécessaire chez Ant. Fornachon..."1 p. mille le premier mars prochain & le restant en 3 années consécutives par égale portions & tu voudras bien observer ces mêmes termes à mon égard.

- considération sur la rente "suivant le Discours de samedi dernier du ministre des finances qui prédit (sans sa garantie cependant) qu'avant 18 mois la rente sera au pair....que dirions-nous alors & que ferions-nous de notre argent ? car je te le répète, mon ami, il est et il sera longtemps encore d'une telle abondance que les placements solides sur le pied de 4 % l'an sont très rares.-

-il veut avoir en main les titres avant de les rembourser, ce n'est pas défiance à l'égard de Petitpierre. "L'état de Soleure auquel je devois un demi-million commença par me rendre mon Titre" etc....DdR a donné l'ordre à Fornachon de payer Petitpierre, les intérêts seront calculés à 5 % depuis le 11 9bre époque du dernier paiement jusqu'au 31 Xbre & dès lors à 4 % jusqu'au jour du remboursement etc..

" Tu me demandes ce que tu devrais recevoir à Neuchâtel ayant 1000.- louis à Paris ?.- cela est arbitraire & dépend du change.- dans ce moment par exemple où le papier sur Paris gagne partout, tu perdois environ 2 % si tu achetois du papier court sur Paris pour l'y remettre"

- le PG n'est pas d'accord avec les propositions p. la Caisse de famille : DdR s'énerve....et se

répète....

“ la Caisse de famille ne doit elle pas avoir un autre but que celui d’acquérir un accroissement progressif au profit d’un individu quelconque qui dans 50, ans, 100 ans se trouvera seul pour en jouir tandis que les membres qui auront existés... ”

fo. 52 b

...dans l’intervale n’en auront retiré aucun soulagement. Je connois plusieurs de ces Caisses, entre autres celles de la famille de Watteville & de la famille de Muralt.- non seulement elles interviennent aux besoins de ceux qui ne sont pas fortunés mais encore toutes les années on partage entre tous les membres une portion du revenu.- etc...etc...

- difficile d’avoir une place d’agent de change pour A.. Jeanneret, même avec l’appui du Mral. Oudinot.- difficile aussi de trouver 1 demi million à déposer à la Caisse d’amortissement.

En P.S. :

renseignements demandés par Mr. Py justicier à Corcelles : Mlle de Mornans de Peseux, qui est aliénée, n’a qu’une rente viagère sur l’Etat de F £ 250.- somme insuffisante pour payer chaque année £ 1288 de pension aux soeurs Preudhome & chaque année qqun qui ne veut pas être connu ajoute le surplus....

No. 53 f° a) / 24 mars 1821

- Tj le différent sur l’utilisation des revenus de la Caisse : DdR fera peut-être des dons mais veut que l’on aide les membres chargés de famille à élever leurs enfants d’une manière conforme au rang qu’ils devront tenir etc...(répétitions)

-” ton projet de venir à Paris avec ma cousine Rose pour Recevoir sa soeur **Françoise** qu’Osterwald iroit chercher à Londres.

-DdR déconseille le voyage vu l’état de sante du PG “.....te voir arrêté à Auxonne ou à Dole, ne pouvant continuer ta route et abandonné au premier médecin qui ne connaissant pas tes meaux etc....”

-DdR ne pourra loger qu’une des 2 filles du PG “Françoise iroit chés Mdme de Muralt ou chez Mdme Oppermann.- c’est bien rue Bergère no. 9 que je demeure :si tu entreprends le voyage tu voudras bien nous en prévenir unbe huitaine de jours à l’avance.”

Mr de L’Espérut qui devait partir il y a 8 jours a différé son départ à cause de l’arrivée de De Pierre.- mais il nous a quitté mardy dernier. De Pierre est comme tu sais ici avec le Professeur de Haller.- nous les voyons tous les Jeudy & les Dimanches qu’ils dinent à la maison.- Ils sont conduits partout c’est à dire exclusivement au fauxb. St. Germain par le Gnral Pillichody qui feroit beaucoup mieux de les produire dans toutes les classes de la Société, le mettre à même d’entendre toutes les opinions, les comparer pour s’en former une qui fut le résultats des controverses habilement soutenues.- Abondant comme il le font déjà dans leur sens ils ne pourront que s’y fortifier je disois même s’y encrouter & ils rapporteront à Neuchâtel des notions absolument fausses, je te le prédis.- c’est leur affaire, passons aux notres.-

La baisse des fonds m’aflige sans m’inquiéter parce que je ne crois pas que les mouvements qui viennent de se manifester en Piémont puissent influencer sur leur solidité. ...”

regrets de n’avoir pas vendu à F.83 etc...mal informé par le ministre de Sardaigne le Cte de Pralhome (?) qui minimise les évènements, confirmé pourtant 2 jours après. DdR ne croit pas que la chose publique soit en péril...”il y a ici 2 partis pour les voeux sur les événements de Naples.- Les Ultras désirent le triomphe des Autrichiens.- Les Libéraux et même les Constitutionnels font des voeux contraires.- chacun reçoit & distribue ses nouvelles avec une chaleur qui décèle bien l’intérêt qu’on y met.....etc..

-DdR demande ce qu'il doit faire avec les fonds du PG. Lui ne peut se résigner à vendre (il perdrait F. 4 ou 5.-)

No.53 f°b)

“Je ne crois pas (contre l'opinion ou le voeu de bien des gens) que la France soit entraînée dans une guerre, je ne crois pas non plus que la Prusse ou la Russie s'en mêle.- l'une est très immédiatement menacée chez Elle & l'on dit même que le Roy ne se porte pas très bien. L'autre puissance ne l'est pas aussi éminemment, cependant il y éclate des germes de mécontentements fruits du séjour des Troupes parmi les nôtres.....On dit même que l'Empereur a été invité à retourner chez lui où sa présence trop longtemps différée commençoit à faire murmurer.

C'est une fièvre, un délire que ce système des révolutions.....je trouve que les souverains sont bien à blâmer de n'avoir pas prévu une chose si facile à prévoir.- ils ont compromis leur existence & le repos de l'Europe en ne faisant pas à leurs Peuples des concessions devenues indispensables par la force des choses.- un habit est usé, un soulier blesse, on les quitte pour en prendre d'autres si on ne vous les fournit pas et il est certain que si on se les donne on prend du beau drap & des escarpins.-

- Le billet de François est revenu avec la garantie de Muralto....etc.... signé “de Rougemont”

No. 54 f°a) / 30 7bre 1821

-Reproche de n'avoir pas eu de nouvelle des filles du PG après leur séjour c/DdR à Paris elles ont écrit à Sophie Pourtales et plusieurs fois à Mme Oppermann....

-Malheur arrivé au PG à la Nalière (?) perte que DdR suppose “d'au moins 1 millions d'écus”, et le PG ne pourra plus réparer ses pertes par une carrière...-*trouver ds. les copies de lettres du PG quel est ce malheur*)

-DdR à peur que l'abandon de la charge de PG ne diminue trop ses revenus,

.... “Je sens qu'abreuvé des déboires qu'elle t'occasionne & à cela joint ta mauvaise santé qui a tant besoin de repos il t'es difficile d'en agir autrement”

-DdR espère que le roi reconnaîtra les 40 ans de service du PG

...“ s'il ne pense pas à t'accorder une retraite honorable ne seroit-ce pas le cas de le lui mettre sous les yeux & ne pourrais-tu pas y réussir par l'entremise du Prince de H. (*ardenberg*) etc....”.

...."tu as mal compris le calcul de cet emprunt de 12 1/2 millions qui ne revient qu'à 83 etc.....", :

-suivent 2 pages d'explications y relatives.- *faudrait-il développer ???-*

....” gardes toi bien de vendre tes rentes, elles ne discontinueront pas de monter....et d'ailleurs que faire de tes fonds ? il m'est impossible de te dissimuler la peine que l'on a d'en tirer ici plus de 4 % & j'ai différé autant que j'ai pu de t'en parler par la crainte où j'étois que les sortant de mes mains tu ne les plaçât mal.-.....etc”

-suite des considérations sur le placement de l'argent du PG

"au retour d'Alfred qui est allé passer qq.jours à Baudeville c/ James Pourtalès, je lui ferai tirer une copie de **nos armoiries** que je t'enverrai. Je les ai sous les yeux & l'ange qui sort du cimier tient bien un Sabre de sa main gauche et une Croix dans la droite, ainsi que cela est aussi expliqué dans l'acte.- Jadis & avant la rénovation ou reconnaissance de notre noblesse par la Cour de Berlin, nos armoiries offroient la petite différence dont tu parles, l'ange avoit un globe au lieu de la Croix que je jugeai, je m'en rappelle alors, convenable de changer. Ce fut sur **l'envoy des copies des différentes pièces que j'avois reçus de Franche comté** que cette reconnaissance eut lieu: ces pièces me furent retournées, puis **remises à Charles** quelques

54 f° b)

années après et elles ont (ainsi que bien d'autres choses) **péris entre ses mains**. Il

sera maintenant bien difficile (sic) de rétablir tout ce que j'avois réunis et que je tenois de feu Mr. Maire, de Villersec, conseiller au Parlement, seigneur de Quingey et dont la femme ou la mère étoit une Rougemont, dernier rejetton de la branche de notre famille demeurée là et qui a toujours reconnue celle qui passa en Suisse vers l'an 1570. ---Tu devrais bien, mon cher ami, comme le chef le plus marquant de notre famille écrire à cette vieille Demoiselle Maire. tu pourrois lui faire remettre ta lettre en l'adressant à Mlle Marie Amet à Besançon.- Si elle possède des papiers de famille, lui en demander la communication & toi même te procurer par les registres Paroissiaux de St. Aubin la filiation ascendante de notre famille, aussi loin qu'ils peuvent la fournir...

- Pillichody va revenir à St. Aubin sa version sera que sa santé demande du repos, en réalité par des intrigues, il a ..."obtenu le cordon rouge au détriment de Gady à qui il revenoit de droit celui-ci est parti pour Frybourg & a fait savoir à Monsieur qu'il ne reviendrait jamais à Paris si l'autre restoit à son Service, qu'il ne vouloit pas servir avec lui.- cela a fait grand bruit au Château & fait découvrir, dit-on, des pièces fausses qui constatoient des années de Services illusoires...mais que dans le tems on avoit légèrement signé à Berne, raion pour laquelle on tache d'assouplir la chose....etc

- Pillichody revenu après 15 jours de congé pris sous un prétexte, a été tellement froidement reçu par Monsieur et par la Duchesse d'Angoulême qu'il n'avait pas d'autre parti à prendre que de rentrer en Suisse

..."d'où il demandera sa retraite & une pension qu'on aura vraisemblablement la bonté de lui accorder"

No. 55 / 18 décembre 1821

- DdR n'a pas écrit depuis longtemps le PG s'en est plaint à Montandon qui a transmis. DdR n'a pas jugé utile de parler du changement de ministère : il le pensait sans influence sur les fonds et avait raison. Il ne toucherapas aux fonds :

..." à moins que le nouveau ministère ne fit des fautes assez graves pour craindre que le crédit n'en fut atteint ou la tranquillité troublée & dans ce cas, j'agirai pour toi comme pour moi, je vendrai....."

-DdR est charmé que la réponse de Mr. de Richelieu à la lettre du PG, ai produit l'effet souhaité. DdR ne l'a pas remise lui-même :...."J'ai une répugnance à aller voir les gens en place & si je chéris la fortune c'est essentiellement par l'indépendance qu'elle me donne. Je n'ai besoin que de ma famille et de repos."

- DdR a vu l'Espérut " aussi heureux de ton séjour auprès de lui & du souvenir qu'il en conserve que tu las été toi de même de ce fait; -le PG abandonne sa charge :

"Te voila donc débarrassé, mon cher ami d'un fardeau qui a du souvent te paroître peinible et qui toujours t'a fait négliger tes propres affaires.- Tu as fait bien des mécontents en l'exerçant droitement"...etc..etc..

....

- DdR est peiné d'apprendre le mauvais succès des vendanges du PG.: "heureusement que tes caves sont garnies, j'espère que tu en réalisera dès que tu le pourras le bénéfice que les prix actuels t'offrent sans trop attendre un mieux incertain & que tu concentrera à ta portée ces sortes de spéculations en te débarrassant de tes caves d'Yverdon..

- les placements sur les Maîtres de Forges sont assez dangereux. Lespérut n'en a pas parlé à DdR "il y a quelques fois des dégringolades chez ces gens là dont le souvenir (en 1783) me fait encore frémir !...ce qui n'empêche que DdR en a pris, il y a 1 an p. F. 120000.- à 6 % l'an, il en reparlera à l'Espérut mais " Ce sont des valeurs assez scabreuses"

- *la famille de Franche-Comté refait surface* DdR se renseignera lui-même à Besançon...(le PG l'a probablement laissé tomber... voir si on trouve qq. chose dans ses copies de lettres)

-inquiétude sur la santé du PG, vœux de fin d'année....

No. 56 / 24 février 1822

- DdR n'a pas écrit parce que : "entraîné par un Courrant d'affaires qui ne me laisse pas toujours Maitre de mon tems et puis quoiqu'il m'en coûte de l'avouë, je ne me sens plus la même facilité d'écrire, une certaine paresse qui est sans doute la compagne de l'âge me gagne peu à peu et je me sauve par la lecture des petites contrariétés inséparables de la vie etc....."

-répétitions sur l'abandon de la charge du PG, impatience de connaître la réponse de la Cour de Berlin....

"Mr. Fauche Borel que j'eus à diner chez moi avec son neveu consul d'Espagne en Suède et Charles Bosset ici pour ses affaires & repartant dans peu pour l'Angleterre où il est en demi solde, Mr. Fauche Borel donc me dit que tu n'avois pas encore ta démission....."

-DdR méprise Fauche qui a obtenu sans grand mérite une place honorable et lucrative à Neuchâtel....considérations désabusées sur l'intrigue, impatience de connaître la réponse de Berlin et la récompense octroyée au PG.....

-dissentiments entre le PG et Petitpierre "qui a côté de très bonne qualité a effectivement une raideur de caractère à laquelle il est difficile de se soumettre"

-en réponse à la question du PG, DdR dit que Petitpierre n'a plus de fonds de France, "vendu bien contre mon gré & n'a pas tardé à s'en repentir"....Pourquoi ? puisque il se console par une opération : achat pour F. 79000.- de 6000.- de rentes qu'il a revendu f. 103000.- que DdR a en mains et lui en donne 4 %....seul taux

qu'il peut accorder et raison pour laquelle il hésite à vendre les rentes du PG...longues considération sur les fluctuations de la rente et des fonds.....

"**tu me propose ta Campagne (la Nalière ?)** et je vais te répondre franchement à cet égard.- J'approuve très fort ton intention de la vendre, ta famille exige ce sacrifice et je désire que tu parvienne à le faire convenablement et que tu en reporte le produit sur un immeuble mieux bâti, mieux situé, d'un revenu moins casuel. Ce n'est plus que dans de vieux souvenirs, que ne partagent point mes enfants que St. Aubin m'intéresse, mais il est une répugnance qui indépendamment de cela m'éloignerait de cette acquisition, c'est sa dépendance du Seigneur de Gorgier avec lequel je n'aimerais pas à me trouver dans l'attitude où du plus au moins vous vous trouvez placés : Si j'avais eu Gorgier cette raison n'existerait pas & mes enfants auroient pu s'y plaire avec le tems.... du moins celui de mes fils auquel ce lot seroit tombé en partage : si j'achète encore quelque chose dans le Canton de Neuchâtel ce sera des objets d'un revenu plus positif, moins embarrassant et surtout dégagé de cette espèce de Vassalité que le Seigneur actuel est ce me semble très disposé à exploiter quand l'occasion s'en présentera.....Adieu etc....."

No. 56 f° b)

-proposition de payer au PG la moitié de ses frais p. un éventuel voyage à Berlin si cela est utile p. son avenir.

No. 57 / 18 may 1822

- sa fille **Adèle est morte** de la rougeole attrapée en soignant son enfant. Description de ses derniers moments avant de mourir elle a dit "mon bon Père je sens que je n'ai pas longtemps à vivre, nous nous reverrons dans un meilleur monde. je ne verrai plus Fritz, promets-moi qu'il ne vous quittera jamais..." Tu juges mon ami de l'état dans lequel me mit ce discoursetc...

No. 58 / 28 mai 1822

- sous le coup du deuil, sa femme a failli attraper la rougeole, vives inquiétudes etc...annonce son arrivée à N, précédée par celle des Mülinen etc.... Parle des condoléances reçues etc...

No. 59 / 4 juillet 1822 du Löwenberg

- il n'ont pas quitté le Löwenberg, ont eu des visites de Fribourgeois et de Bernois.
 - rendu les comptes à Grafenried, tuteur de Fritz (*le mari d'Adèle, de Villars est mort aussi*)

-pas bien, sa femme non plus...prend du lait de chèvre et craint l'apoplexie "il faut finir d'une manière ou d'une autre et si Dieu m'en laissait le choix je préférerais celle-là"

- pensait entourer sa vieillesse d'enfants selon son coeur, ceux-là l'ont quitté et les autres, **Alfred et Adolphe** ne lui donnent pas satisfaction. "Alfred est un bon réjoui qui ne s'inquiète de rien est très peu instruit, ne veut pas le devenir et fait tout rondement ses volontés sans écouter les miennes. Il est très dur avec lui-même de manière qu'on ne saurait se plaindre de le voir de même avec les autres qu'il ne compte que pour peu dans ce qu'il veut et ce qu'il fait. Il suivra ma carrière parce que à sa manière dont il croit la parcourir, elle lui semble encore la plus commode, la moins assujettissante. Adolphe est plein d'Esprit mais il ne peut endurer la moindre représentation, son caractère est violent, il a beaucoup d'amour propre.....Mr Frusty s'y est mal pris avec ses élèves, il a beaucoup crié, s'est emporté & a fini par ne produire aucun effet.- Aujourd'hui ils ne l'écoutent plus.- c'est à dire Adolphe, car depuis 2 ans Mr. Frusty ne se mêle plus d'Alfred etc..." etc...

" Je ne sais pas quand je pourrai t'aller voir à St. Aubin, je me le propose cependant.- Tu viendras aussi à Lowenberg quand ta cure de lait d'anesse sera terminée & j'espère que ce sera à ton grand soulagement..... "

-il est question de 2 objets pas parvenu au PG, pourtant le second a été remis à un batelier à son adresse à Neuchâtel

No. 60 f° a) / 17 7bre 1822 du Löwenberg

- il a fait mauvais temps, sa femme à une foulure... c'est pourquoi DdR n'a pas pu aller à St. Aubin

"enfin 6 semaines d'écouléesetc" Montessuy est encore au Löwenberg, il repartira pour Genève, peut-être par Neuchâtel, DdR projete de l'accompagner avec 1 ou 2 de ses fils, ce n'est pas sûr : "je deviens vieux, triste ennuyé & conséquemment ennuyeux etc... " considérations sur la vieillesse

" je te repetterai ce que je t'ai déjà confié : **Alfred** est un marbre sur lequel rien ne peut mordre ne faire effet.- il a 5 vigoureux sens qui sont aux ordres de la volonté la plus absolue & qui écarte sans dire garre tous les obstacles qui s'opposent à son accomplissement, aucune crainte aucune considération ne l'arrête; un certain fond d'honneur cependant l'empêchera j'espère de commettre de grandes fautes, mais il ne s'occupera pas de mon bonheur et ne trouvera pas le sien dans notre intérieur : il sera égoïste ! **Adolphe** est d'une toute autre Trempe.- au caractère le plus violent, le plus emporté il réunit un coeur plus sensible que son frère....." amour propre excessif, beaucoup d'instruction "sa tête a besoin de classer méthodiquement tout ce qu'on y a fourré" Il atteint l'âge des passions qui s'annoncent chez lui de la manière la plus allarmante..... comme Don Juan de Mozart il sent l'odeur d'une femme d'un quart de lieue à la ronde & nous sommes Mr. Fuesly & moi constamment à l'affut pour le retenir. A quel point nous avons réussi, je l'ignore mais il me prépare bien des tourments pour l'hyver prochain qu'il voudra prendre l'essor auquel il croit que ses 17 ans & plus encore des développements physiques & moraux très précoces lui donnent des droits. L'envoyer à 200 lieues de nous soit à Goethingen soit à Berlin me paraît trop dangereux..."

DdR pense inutile la suggestion du PG de le lui envoyer "il trouvera nos principes nos habitudes comme nos modes surannées "etc...DdR renonce à le prendre dans ses affaires et ne le trouve pas fait pour la diplomatie, il voudrait le caser à Neuchâtel.

"si on peut atteindre F. 93 jouissance de 7bre tu ferois bien d'en écoulé F. 5000.- (*de rentes*)

- considérations sur l'évolution de la rentes, suivant les renseignements de Mülinen

60 f° b)

- DdR n'a pas vu les amis du PG (Epaillly et Druet ???) il va passer une dizaine de jour à NE, les Mülinen ont diné presque q tous les jours avec le Roy & la Reine, ils doivent (*Les Mulinen*) quitter incessamment Stuttgart.

No. 61 / 3 Xbre 1822 de Paris

- DdR envoie au PG une lettre que Muralt devait lui communiquer au sujet de l'emprunt d'Urgel .DdR a réunit pour f. 1.800.000.- de rentes de souscriptions provisoires. Il n'engage pas le PG à souscrire "Cette affaire a eu ses détracteurs & cela n'est pas étonnant.- D'abord elle contrarie, paralyse même les précédents Emprunts faits pour le Cte des Cortès par des Banquiers de Paris sur qui ils vont Diablement peser ou constituer en pertes les détenteurs auxquels ils en ont fait cessions. ces gens-là crient & ils ont raison.- d'autres ont crû voir dans mon intervention (mal jugée) dans l'emprunt d'Urgel l'expression de mes sentiments, de mes dispositions à son égard..... et ils se trompent grandement. D'autres enfin, mes ennemis ou mes Envieux saisissent cette Occasion de mettre ma prudence en défaut & se plaisent à propager cette idée qui pouvoit me nuire auprès de ceux qui me connoissoit moins. Au point où je vois les choses maintenant ici je crains bien que la guerre ne soit inévitable & ce sera un évènement bien fatal & dont les suites, les conséquences sont incalculables ?J'en prévois plus d'une possible & toutes à redouter....."

- considérations sur l'évolution de la rente et les placement du PG chez lui. Il donne le résumé du compte du PG chez lui: s.e.o : F. 66.791 + 55.000.- de reconnaissances liquidation à rentrer en 1822-1823 & 1824 + 105.000.- environ, estimation à f. 6000.- de rentes = f. 226.000.-

-nouvelle de la famille : Denis à réunis son ménage à celui de DdR, Alfred travaille au bureau et semble y prendre goût, Adolphe suit un cours de droit etc etc.... Attend des nouvelles de Montandon.

No. 62 / 12 Xbre 1822

- ordre positif du PG de vendre les rentes à 89. c'est fait. Si la guerre éclate ns aurons eu raison mais si la paix persiste les placements seront de plus en plus difficiles :abondance d'argent.....les notices diplomatiques sont dangereuses, consultons plutôt notre bon sens etc...aura-t-on la guerre, la réponse des Cortès à l'ultimatum de la France en décidera....tj. des considérations sur les variations de la rente.

No. 63 / 23 janvier 1823

- DdR : considération sur la rente et la guerre " il paroît que l'étranger s'en mêlera.... cela sera peut être plus résolutif mais présente de grands dangers pour la France qui au surplus l'a bien vouluz. L'armée de la foi (?) va se réorganiser & la régence être reconnue.....l'ambassadeur d'Espagne part dit-on incessamment & le Procès intenté au nom du Roy à Ouvrard tombe de lui-même.....au surplus je sais que le tribunal devoit déclarer son incompétence & le tout finir en brouillard.-...." DdR ayant appris bien des choses qu'il ignorait s'est retiré de cette affaire et a prié Ouvrard de choisir un autre domicile "pour son exécution" (?)

No. 64 / 3 février 1823

- DdR trouve dangereuse l'idée du PG de placer des fonds sur des marchandises même si son appréciation des événements d'Espagne est juste. Avec ça on a fait des fortunes immenses, mais aussi pertes énormes p.ex : "les sucres qui étoient il y a 15 jours à 26 c (*centimes* ?) ont été poussés jusqu'à 56 puis retombés du jour au lendemain à 40.....etc...." " comment veux-tu, toi mon ami, éloigné de tout aller te fourrer dans des spéculations de marchandises où les plus fins laissent leur poil..... etc etc

- 1 page sur la probabilité de l'évolution des fonds " on croit de plus en plus que l'Angleterre restera neutre etc...." "il n'en faudra pas davantage pour redonner un grand élan à

nos fonds”.....” les rentes de Naples sont très bonnes à prendre” etc etc 1 pages de considérations financières

“tes reconnaissance en mes mains consistent en fr. 25.000.- qui rentreront à la fin de mars 1823

25.000.- fin mars 1824

17.000.- fin mars 1825

les vendre maintenant au cours de 101.50 le 1823 quand on va toucher 102.50 dans 6 semaines seroient escompter à 6 1/2 % l’an & cela ne te convient, attendons la rentrée etc etc...

-le PG doit féliciter le jeune cousin Petitpierre pour son grade et sa décoration

en P.S. :- la bourse est monté, suite à un discours pacifiste du roi d’Angleterre la rente à 83, les marchandises ont baissé de 25 %....

No. 65 / 18 février 1823

- considérations politiques pouvant influencer la bourse : DdR détient de 1ere main les informations suivantes :

-le duc d’Angoulême accélère son départ à la suite des nouvelles qu’on vient de recevoir des frontières

- 80 mille autrichiens et Sardes se rassemblent en Italie, prêts à marcher le 1er avril

- la Russie exige le commencement des hostilités

-l’annonce de l’arrivée à Paris de Wellington pouvant amener un rapprochement n’est point fondée

-les pussances, la France comprise viennent de demander à l’Angleterre d se prononcer pour ou contre

ces données devraient faire baisser la bourse etc etc....

“ j’ai eu hier, comme je te l’avois annoncé la légation prussienne à dîner”

- Georges Petitpierre a reçu l’Aigle rouge la gazette de Berlin l’a annoncé, pourquoi le PG n’en parle-t-il pas ?

No. 66 / 1er mars 1823 (de Paris) (*in extenso*)

Tu auras vu dans ma dernière lettre que voyant la rente de France toujours plus basse à Londres qu’ici où elle avait subitement pris un élan auquel personne ne s’attendait j’avois écrit à Mrs Rougemont Behrend d’acheter f. 1200.- de rentes pouvant se faire à f. 78,50. Ils me répondent en date du 25 qu’ils n’ont pu obtenir quef. 500.- de rentes à ce prix. Le temps limité étant expiré je vais, mon cher ami, m’en occuper ici et de manière à ce que nous ayons encore le coupon qui se détachera dans peu de jours.

Toutefois ce n’est pas sans hésitation que j’opererai car si pour avoir ce coupon à f. 80.- je suppose (sic) je vois la rente à 77 dans le courant de ce mois, et même au-dessous, nous aurons fait une mauvaise opération, c’est-à-dire moins bonne, car au prix où tu en es sorti comparé à celui de la rentrée il y a encore une belle marge.

Bien des gens croient encore que nous n’aurons pas la guerre, et si la voix de la raison de l’humanité de la justice étoient écoutés je serois de cette opinion; mais les orageuses et scandaleuses séance de la chambre des Députés prouvent évidemment qu’un parti veut qu’on aille en Espagne y replanter l’étendart d’un pouvoir absolu que l’on raporterá (sic) ensuite dans ce pays..... que de maux Bon Dieu je prévois !

Je ne connais pas Mr. *Mainiel* Manuel(?) que j’estime peu, ses principes sont mauvais, ses Doctrines dangereuses mais avec quelle épouvantable partialité on le prend à partie !- La Passion est là toute entière. Elle a même été très maladroite car si au lieu d’interrompre l’Orateur sur une phrase que la suite pouvoit décidément incriminer ou éclaircir on l’eut laissé continuer il était pris dans son propre filet.... mais on lui a laissé le temps de se retourner pour le cas où sa phrase eut besoin d’un développement atténuant et tu as vu comme il y a réussi : on ne peut donc, sans la plus révoltante injustice lui faire dire autre chose que ce qu’il a voulu dire puisqu’on ne

peut pénétrer dans sa pensée & que l'on lui a ôté le tems, la faculté de l'exprimer: Ainsi donc après avoir consacré le principe qu'une puissance a le droit de s'imposer dans le gouvernement d'une autre, on va consacrer celui non moins dangereux dans un gouvernement représentatif, que la majorité a le droit d'exclure les membres qui lui déplaisent.... dès lors, plus de représentation nationale !!!!

Bref et revenant à tes affaires que j'ai bien à coeur de voir prospérer, je vais accélérer...(sans ??-trou dans le papier- différer ton rachat. Toute fois je veux en prendre aujourd'hui F. 5000.- si je puis à F.80.- Adieu, je te quitte, très inquiet d'Alfred qui a eu une mauvaise nuit, se plaint d'un grand mal de tête & est au lit. comme il a eu une indigestion j'espère que ce n'est que cela. mais les meaux ont un commencement ! adieu encore.

No. 67 / 19 avril 1823 - Paris- (in extenso)

Je n'ai pas répondu de suite à tes lignes du 5 Co mon cher ami parce que je voulais avant m'entretenir de tes affaires avec Mr. de Lesperut chez lequel je suis passé une couple de fois sans le rencontrer mais il vint me voir avant hier & nous tombâmes d'accord sur le point qui t'occupe le plus, celui de retirer ta correspondance des mains de Mr Le Coq que tu soupçonnes d'avoir été la principale cause des désagréments que tu as essuyé. Pour juger sainement de la chose il faudrait que nous connussions sur quoi tu fondes cette accusation. en Suite pour savoir si tu as raison de vouloir ravoir tes lettres quelles sont les raisons que tu en as. Dans ce cas même reconnu est-il prudent d'y mettre autant d'importance ? n'est-ce-pas leur en donner une qu'elles n'ont pas en elles-même & si malheureusement tu t'es compromis par trop d'abandon et que cet homme soit méchant n'est-ce pas lui faire naître l'idée d'en abuser ou la fortifier par la crainte que tu en décelerai ?.....mais encore un coup il nous faut connaître le motif de ton appréhension pour en juger. jusques là je t'invite à rester tranquille et ne pas, surtout, concevoir des inquiétudes qui auroient prise sur ta santé que j'ai tant de satisfaction à voir s'améliorer ce que tu achèveras j'espère dans ton voyage chez ton bon ami Mr. de Lesperut qui s'en réjouit fort. Sa femme a été très mal tous ces jours ci, elle est mieux maintenant; lui dine demain à la maison.

Que te dire de la politique..... ce que j'en pense ? cela n'est pas sans inconvénient, lis nos journaux et vois nos fautes ! lis ceux anglois et vois comme ils les jugent !!.....ah pauvre France ! jamais elle ne met le nez hors de l'eau que pour y être replongé aussi tot un mauvais génie cherche continuellement à paralyser (sic) tout ce que la plus généreuse Providence avoit fait pour Elle.

La destitution, la réintégration, la suspension et puis finalement la remise en place du ministre de la guerre a produit le plus mauvais effet. La fiche de consolation de f. 2000 de rentes accordée au Cte Digeon n'en a pas moins fait.... Les événements même ont un tout autre résultat que celui que leur assigneroit les calculs de la raison. Chacun croyait que la guerre amènerait une forte baisse dans les fonds & je l'attendais pour achever ta collection de F.12000.- en rentes en t'achetant encore F. 2000.- que je ne voulais pas payer plus de F. 78.- au lieu de cela le cours s'est élevé jusqu'à 86 & déjà on le voyait à 90. Je n'ai rien fait.

On l'a dit depuis longtemps & on a toujours eu raison " l'Ambition perd les hommes. Persuadé comme je le suis de fréquentes vacillations dans nos fonds je m'étois proposé à vendre les nôtres à F. 85.- pense rentrer au dessous : arrivé là- je les ai vu à 90... chacun le disait non, les revoilà à F. 83.-mais qu'ils rattrapent le cours de F. 85 & décidément j'écoule. il n'y aura que trop de sorties à faire & qui se feront d'ici au 22 7bre prochain pour ne pas saisir plusieurs occasions d'y rentrer avec avantage.

Talonné par le courrier qui part je n'ai que le temps de t'embrasser en fuyant (signé)
R.

Et Mr. Montandon !... pas un mot delui. n'a-t-il rien touché pour moi ? Alexis y comptoit & moi aussi. mes correspondants à Berlin sont Mrs frères *Bineckle* (?) tu peux t'adresser à eux.

No. 68 / 22 avril 1923 Paris (in extenso)

Jamais je n'ai voulu prendre un Ecu d'intérêt dans les Emprunts d'Espagne & j'en ai dissuadé tous ceux qui m'ont demandé mon avis : juge mon cher ami si cette prévention raisonnée sur les circonstances politiques et financières de ce Pays là ont du augmenter en lisant la Pitoyable déclaration que la Régence a faite en dernier lieu !...que jamais le Roy rendu à l'exercice de son autorité ne reconnaîtrait aucun acte administratif ou autres des Cortès. Cette déclaration à produit en Angleterre le plus mauvais effet et l'on assure qu'elle vient d'en témoigner le plus vif mécontentement à la France car elle paraliserait les dernières conventions entre cette première & l'Espagne quis'est reconnue débitrice de 60 millions & de plus cela annule de fait aussi les emprunts dont une majeure partie est possédée par les anglais. L'Angleterre va dit-on en demander la retractation ou du moins des explications assez dilatoires pour qu'on puisse y trouver de quoi admettre des exceptions. La France le voudra-t-elle dans un moment où elle se croit sure de réussir soit à elle seule, soit par d'autres intervention à joindre à la sienne ? je ne décris rien mais je repete que cette déclaration intempestive de la régence qui n'émet rien sans l'autorisation du Duc Dangouleme ne peut que nuire à l'opinion que l'on peut avoir dans les fonds d'Espagne. Si ils étaient tombés à 20 comme je m'y attendais j'y aurait joué un millier de louis dont ma fortune étendue me permet au besoin le sacrifice. mais la tienne non de cette proportion même ne te permettrai pas à mon avis d'y hazarder plus de 2 ou 300 louis. voila notre opinion à Mr. Lesperut & moi, car je lui en ai parlé dimanche dernier.

Après cela si tu veux y prendre part, fais-le par l'intermédiaire de Londres où les fonds sont toujours de quelques pour cent plus bas qu'ici. leurs derniers cours y étoient à 28 ou 29. Paris 35.- d'ailleurs le cas échéant, les prêteurs anglais appuyés énergiquement par leur gouvernement qui compte les négociants pour quelque chose obtiendraient peut-être une exception.

Considère aussi que tous ces emprunts vieux ou nouveaux ont les biens confisqués du clergé pour garantie & que le clergé qui aura puissamment contribué à la restauration du Roy ne s'oubliera pas, qu'on lui rendra vraisemblablement ses biens & qu'il ne restera rien pour les créanciers del'Etat qui seront trop heureux si on ne fait que les réduire au 1/3.

Rien de neuf. je te renvoye aux journaux & te confirmant ma lettre de Samedy je t'embrasse comme alors & toujours du meilleur de mon coeur *signé* R.

No. 69 / 20 may 1823 Paris (in extenso)

Que te dire mon cher ami de nos fonds ? des regrets d'avoir vendu à F. 84.- ce que nous pourrions vendre aujourd'hui à F. 89.- mais ton ordre étoit positif et j'ai obéi. au reste ne crois pas être plus heureux que moi qi n'aifait de biens que d'avoir vendu à F. 93.- J'ai racheté cher, puis revendu mal à propos comme toi et comme toi je me trouve aujourd'hui sans rentes mais patience je ne doute pas que d'ici en 7bre il ne se présente au moins une Occasion d'y rentrer sans perte si ce n'est avec bénéfice & pour l'un et l'autre je n'en laisserai pas échapper l'occasion puisque de tous les

placements c'est celui qui nous convient le mieux. les français sont vraisemblablement en ce moment à Madrid. d'accord on entrera en négociation, je le crois. mais sera-ce l'affaire d'un jour ?...les Cortès consentiront-ils d'abord à tout ? n'emmèneront-ils pas le Roy à Cadix pour delà débattre avec plus d'avantage leurs intérêts ? entreprendra t-on d'aller le délivrer là ? l'Angleterre veut sincèrement la paix, mais voudra-t-elle que l'Espagne devienne pour la France ce qu'est l'Italie pour l'Autriche ? et pendant toutes ces allées et venues de nouvelles vraies ou fausses n'y en aura-t-il pas qui favorisent nos achats ? j'y compte fermement. de plus je remarque que l'argent se raréfie. 3 ou 4 mois encore d'occupations de nos troupes en Espagne (& cela peut aller au delà) nécessitera des émissions de rentes en Reserve, de Bons du Trésor, bref le papier paraîtra à mesure que l'argent disparaîtra....et voilà une cause infaillible de baisse. au surplus et malgré toute la justesse apparente de mes raisonnements je me blouse peut-être, car la force des choses l'emporte souvent sur les combinaisons les mieux assises de l'esprit attendons donc, nos Ecus en caisse ce serait bien le Diable si nous ne voyons pas revenir par une cause prévue ou non un de ces évènements qui n'ont cessés de se reproduire depuis 8 ans et plusieurs fois par ans. laissons les fonds et parlons de ta santé que je vois avec peine ne pas aller selon nos vœux. mais au moins est-tu libre de la soigner et n'éprouves-tu plus ces tracasseries qui augmentent nos maux & souvent les font naître.

Notre ami l'Espérut que je vis hier n'est pas non plus content de la sienne et est très inquiet de celle de sa femme qui est faible & changée à faire peur....lui aussi porte bien sur son visage l'empreinte du chagrin qu'il en éprouve. il m'a dit t'avoir écrit.

Mais parlons de quelque chose de plus gay & pour cela je t'annonce la grossesse d'Uranie qui ayant atteint la 2ième époque et éprouvant toutes les angoisses de cette circonstance il n'y a plus à en douter. elle en est bien heureuse, mais avec calme; pour le Pauvre Mulinen j'ai vu le moment où si nous ne lui eussions pas permis de parler il aurait fait comme le barbier du Roy Mydas pour se soulager.

Jenny avance heureusement, elle est dans son 5ième mois. ils n'iront pas en Suisse mais passeront plus grande partie de leur été à Dornans (*ou Dormans ?*)

tu verras dans peu de jours le Pauvre Jeanneret qui est dans une mauvaise peau; il part jeudi. sa mère qu'il conduit en Suisse est dans un état pire encore quant au moral. Dieu veuille les rétablir l'un & l'autre. Surtout le fils dont l'existence est précieuse sur plus d'un rapport.

Adieu mon cher cousin reçois de tous les miens amitiés, compliments & respect. moi je t'embrasse *signé R*

/que devient le jardin Silliman ?.... en grâce ne me laisse pas échapper cela. mille louis, même 1200 seroient prêts

No. 70 / 12 août 1823 Paris (*in extenso*)

Tu viens de m'annoncer mon cher ami un bien triste évènement, la mort de ce pauvre Alexandre Jeanneret qui toute sa vie n'a pas comme Damocles eu une Epée suspendue su sa Tête mais une fortune après laquelle il a longtemps sauté sans pouvoir y atteindre. quel sort que celui de cette malheureuse famille. Théophile est à paris depuis quelques jours, je l'avais vu, je le fis venir en suite pour lui participer cette nouvelle à laquelle il m'a paru véritablement sensible ce garçon a de l'honneur, de la solidité, de l'intrinsèque. il se sent les moyens & la volonté de reussir par lui-même, l'arrivée d'une fortune acquise à ce prix lui paroît, j'en suis sûre trop chère.

Je l'avois invité à se rendre d'abord en Suisse & il y étoit décidé.

Charles que je n'avois pas vu depuis 5 ans vint m'entretenir hier pendant 2 heures de la nécessité où étoit Théophile de renoncer à ce projet qui pourrait avoir de trop

funestes conséquence pour son avancement, compromettre même sa carrière. Il m'a plus étourdi que convaincu, mais comme j'ai assez de mes affaires sans me mêler de celles des autres, après m'être acquitté de la commission dont tu m'avais chargé et m'être permis quelques observations qui s'y rattachaient j'ai pris mon parti de ne plus m'en inquiéter. Théophile vint dîner chez moi hier, me confirma la résolution prise entre Charles & lui et me dit qu'il partirait à la fin de cette semaine pour Toulon d'où il compte s'embarquer avec une escadre vraisemblablement destinée pour l'Espagne sa mère a du se mettre en route ce matin pour la Suisse. Charles et Muralt sont collectivement investis de tous les pouvoirs des frères Jeanneret voila tout ce que j'ai à te dire sur cette affaire.

Nos fonds continuent à monter & le prochain vraisemblablement arrangement des affaires d'Espagne les soutiendra, le fera grimper encore.....dejà l'on parle de 95 de 96.... cela est possible mais ce qui est infaillible c'est qu'arrivé à ces prix exactes il faudra je crois en sortir pour y rentrer avec grand avantage. ton avis et ta décision s'il te plait à cet égard.

Nous nous portons tous bien; Denis et sa femme qui s'arrondit joliment resteront à Dormans jusqu'à la mi-7bre & en reviendra pour faire ici ses couches peu après. Uranie avance aussi dans sa grossesse de 5 mois. elle en a d'abord été assés incommodée mais est mieux maintenant. Son mari est de retour à Stuttgart où tout s'est arrangé à sa satisfaction.

J'ai eu hier la visite d'un Bar(on) de Binder envoyé extraordinaired'Autriche à Lisbonne où il va incessamment. il était à Turin lors de l'insurrection & n'a pu assez me faire les éloges de notre jeune Parent Petitpierre qui dans ce moment de crise lui a rendu les plus grand services et a montré autant de courage que de tête. C'est un très interessant & honorable membre de notre famille que ce jeune homme & il fera un beau chemin je le prédis.

Adieu mon ami reçois de ma femme de moi tout ce que peut inspirer le plus solide attachement *signé*: de Rougemont

j'ai des nouvelles d'Alfred de Thoune où il parait se plaire entouré de camarades mais cette vie ne nous plairait ni à l'un ni à l'autre.

No. 71 / 25 Xbre 1823

- Uranie a eu un fils hier soir, il s'appelle Willem parce le roi et la reine de Wurtemberg seront parrain et marraine
- voeux de saison...

No. 72 / 24 janvier 1824

- Mr. de Savine est mort, DdR rassure le PG : les papiers ont été brûlés "ce que ta plume avait tracé dans la confiance et l'amitié"
- DdR viendra en Suisse le printemps prochain.
- les deux enfants de DdR vont bien : Edmond est charmant "mes deux cadets sont pris dans le tourbillon des plaisirs et très recherchés"
- content de ce que le PG lui dit de sa bonne cousine Caton et partage la satisfaction du ménage Petitpierre....
- abandonne ses intérêts à Mr. Montandon mais pas reçu de comptes depuis longtemps...

No. 73 / 25 juillet 1824 du Löwenberg

- considération sur le traitement du précepteur de ses fils Frusty : 100 louis en 1804. Son prédécesseur Perret en avait 25 en entrant en 1798, plus tard à Paris 50. A **la mort d'Edouard en 1810** Frusty parti et revint en 1812 pour l'éducation des deux cadets. DdR le paie 4000 fr. par an, table et logement compris mais pas blanchi. Gros salaire pour éviter dit-il d'avoir à payer une pension plus tard. Ce système a réussi à Frusty puisque en quittant DdR, Frutchy a amassé 60.000 fr. Frusty

accompagnera Adolphe à Berlin en octobre. DdR aimerait que Denis l'accompagne "car j'y trouverois beaucoup de convenances encore augmentées par les faveurs qu'il vient de recevoir du Roy " (*est-ce-le titre de chambellan???*) c'est le PG qui aurait recevoir cette faveur mais celui-ci est indifférent à ces choses etc etc... considération sur la famille et sur les fils *qui seront dignes des pères etc....*

- coup du sort p. DuPasquier

- Chance p. le colonel Perregaux qui reçoit fr. 200.000.- dont il pourrait se passer

- solidarité familiale à cultiver

- DdR va déposer son petit fils à Hofwill et dela p. qq moment à Landshut. En passant à Berne DdR tâchera " d'acquérir les notions que tu désires sur son Académie, mais si tu as écrit à ce sujet à l'avoyer de Mülinen personne n'est mieux que lui à même de te les donner"

-le PG doit dire au cousin Petitpierre que DdR sera tj. à son service et à celui de ses amis à Paris

- DdR est "comme l'oiseau sur la branche" prêt à s'envoler pour Paris si "la grande Opération remise sur le tapis exige ma présence " (?)

DdR pense acheter Hofstetten "charmante habitation tout a côté de la Chartreuse qu'habite en Eté l'avoyer de Mülinen." pour **Uranie** .